

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafricaine	
TITRE DU PROJET : Appui au renforcement de la gestion et de la sécurité aux frontières et des capacités sur la prévention, préparation et réponses aux conflits liés à la transhumance dans la zone frontalière de Sido	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : <ul style="list-style-type: none">• Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)• Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)• Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Commission Nationale de Gestion des Espaces Frontaliers (au sein de laquelle sont représentés tous les Ministères impliqués dans la Gestion des frontières en RCA), la MINUSCA Section RSS, UNPOL, la MINUSCA Division Droits de l'Homme, les organisations de la société civile (y compris l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE), la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC), Le Réseau des Médiateurs, les organisations locales de femmes et de jeunes, entre autres).	
Durée du projet en mois^{1 2} : 24 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Préfectures de Ouham Pende, Ouham Fafa, Lim Pende, Mambere-Kadei, Nana Mambere	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

- Initiative de promotion des jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM: \$ 1,200,903.80

PNUD: \$ 800,000.48

ONUSD: \$ 849,580

Total PBF : \$ 2,850,484.28

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (50%) :

OIM: \$ 600,451.90

PNUD: \$ 400,000.24

ONUSD : \$ 424,790

Total : \$ 1,425,242,14

PBF 2^{ème} tranche* (50%) :

OIM: \$ 600,451.90

PNUD: \$ 400,000.24

ONUSD : \$ 424,790

Total : \$ 1,425,242,14

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

La sécurité et la gestion des frontières sont devenues une priorité majeure pour le gouvernement de la RCA qui cherche à lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée, et à accentuer la surveillance aux frontières pour contrer les menaces transfrontalières. En effet, face à la situation sécuritaire aux frontières de la RCA notamment à la frontière de Sido (frontière Nord avec le Tchad), où la violence, menée par des groupes armés radicaux, a occasionné la fermeture de la frontière, provoquant une crise sécuritaire et humanitaire, il s'avère crucial de proposer des initiatives qui permettront de renforcer la sécurité à la frontière et assurer ainsi une stabilisation de la zone frontalière. De ce fait, les interventions proposées par le projet visent à mettre en place un système de gestion intégrée des frontières afin d'assurer le contrôle, la réglementation et la régularisation des flux de personnes, de biens et de services et contribuer à la paix. Par ailleurs, le projet abordera également la transhumance à travers une approche intégrée, renforçant la coopération transfrontalière, la gestion communautaire des conflits et la résilience des communautés pour favoriser une coexistence pacifique et une meilleure cohésion sociale.

Il s'aligne avec le Plan d'Action de la Politique Nationale de Gestion des Espaces frontaliers de la République centrafricaine (PNGGEF-RCA)⁵ élaboré par le gouvernement de la RCA pour renforcer la sécurité des frontières et de la résilience des communautés frontalières.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Les consultations sur le projet ont débuté en juin 2024, entre les agences récipiendaires, la MINUSCA Section RSS et la CNGEF pour présenter l'idée de projet et discuter de la frontière à prioriser dans le cadre de la réhabilitation/construction du poste frontière. A la suite de cette discussion, la frontière de Sido a été évoquée et il avait été convenu que l'idée soit présentée au Comité de pilotage pour son approbation. Par la suite, les agences récipiendaires ont aussi rencontré le Directeur Général de l'Émigration-Immigration, toujours dans la même optique de présenter l'idée de projet et discuter du choix de la frontière, en l'occurrence celle de Sido. Lors de cette rencontre le Directeur Général de l'émigration-immigration

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁵ Plan d'action 2024-20233 de mise en œuvre de la politique nationale de gestion des espaces frontaliers de la République centrafricaine.

a approuvé le choix de la frontière de Sido et a promis de remonter l'information au niveau de son Ministre de tutelle. En effet, cette frontière fermée pendant plus de 10 années a été réouverte en 2024 et selon le Directeur, les besoins sont importants et la construction et l'équipement d'un poste au niveau de cette frontière facilitera le contrôle mais aussi les interactions avec le pays voisin. Des consultations sont également prévues avec les organisations de la société civile travaillant sur les questions liées à la prévention des conflits et de la criminalité dans les zones concernées par le projet. En février 2025, des consultations ont été menées à Sido, avec le préfet de Ouham Fafa, le sous-préfet de Sido, les leaders communautaires et religieux, le représentant des jeunes, la représentante des femmes commerçantes ainsi que l'Organisation des Femmes Centrafricaines. Ces consultations ont permis de mettre en lumière les points suivants :

- Un flux important de personnes (plus de 200 personnes par jour) et de biens traverse la frontière RCA-Tchad au niveau de Sido. Du côté de la RCA, il n'existe pas de dispositif pour le contrôle des passagers, des biens et animaux ainsi que de détention de ressources ou substances pouvant faire l'objet de trafic illicite. En outre, aucun dispositif d'enregistrement des passagers (que ce soit manuel ou biométrique) n'existe au niveau de la frontière côté RCA.
- Il n'existe aucune unité dédiée à la lutte contre la criminalité transnationale organisée au niveau du poste frontalier visité alors que les trafics illicites de tout genre, y compris d'armes à feu et de ressources naturelles sont courants.
- Les femmes de Sido (côté RCA) traversent tous les jours la frontière pour vendre leurs produits au niveau de Sido (côté Tchad) ; cela entraîne beaucoup de tracasseries pour elles, surtout au niveau du marché de Sido (Tchad).
- Les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et la gendarmerie sont présentes à la frontière, mais sans aucune infrastructure : les patrouilles se font à pied. Toutefois, fautes de bâtiments et d'infrastructures, plusieurs services liés à la gestion des espaces frontaliers sont inexistant (police, douanes, eaux et forêts, phytosanitaire, élevage...).
- De l'autre côté de la frontière, côté Tchad, un dispositif de gestion de frontière est disponible, comprenant un bâtiment avec un système MIDAS (toutefois non fonctionnel), des agents de la police, de l'armée, de la douane et des services phytosanitaires, entre autres.
- Les Forces de Défense et de Sécurité présentes au niveau de Sido n'ont aucune connaissance et n'ont reçu aucune formation sur la gestion des espaces frontaliers. En outre, les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) n'ont reçu aucune formation sur la sécurisation des frontières et les principes de la CEMAC en matière de gestion des frontières.
- La sécurisation du couloir de transhumance est une préoccupation majeure pour la population de Sido, afin d'éviter des litiges entre les éleveurs et les agriculteurs (du côté du Tchad, il existe déjà des couloirs bien définis et un comité de gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs). En outre, des cas de VBG (violences Basées sur le Genre) sont souvent enregistrés pendant la période de transhumance. Au niveau de Sido, il existe un comité sous-préfectoral de gestion des transhumances (CSPGT) qui est sous l'autorité du Sous-Préfet de Sido. Ce comité travaille en étroite collaboration avec le comité de gestion de crise (CGC) de Sido (Tchad) sur la gestion des transhumances.
- Il faut noter qu'il n'existe aucune occupation pour la jeunesse de Sido, hormis les travaux champêtres, elles souhaitent la construction d'une maison des jeunes pour des échanges et causeries éducatives.

Lors des consultations, les organisations de la société civile, les autorités locales des deux frontières, les forces de défense et de sécurité, les jeunes, les femmes et les leaders religieux et communautaires ont souligné leur engouement et réitéré leur disponibilité à s'engager et à soutenir les activités du projet. En outre, les autorités tchadiennes frontalières avec Sido ont rassuré de leur disponibilité à soutenir le projet.

Un terrain de 13500 mètres carrés (150/90) a été identifié afin d'être mis à la disposition du projet pour la construction du poste frontière par la mairie de Sido.

En outre, les consultations ont permis d'identifier les attentes des autorités et de la population au niveau de Sido, notamment :

- Le projet devra renforcer plusieurs initiatives démontrant l'engagement réciproque des autorités tchadiennes et centrafricaines dans la gestion des espaces frontaliers et les questions liées aux flux des personnes, des biens et de la transhumance. Le comité de gestion des crises du Tchad, travaille déjà en étroite collaboration avec le comité sous-préfectoral de gestion de transhumance de la RCA.

- Le projet permettra également de renforcer les capacités en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée qui sont inexistantes. Ce travail de renforcement des capacités devra se faire en parallèle avec la sensibilisation communautaire sur les différents types de criminalité transnationale organisée tels que le trafic de drogues, la traite des personnes et le trafic des migrants, le trafic illicite des ressources de la faune et de la flore ainsi que des minerais, le trafic illicite d'armes à feu pour ne citer que ceux-ci.
- Il est impératif de renforcer la bonne collaboration avec la population de Sido (côté Tchad).
- Les autorités ont suggéré la rétrocession du bâtiment de la Gendarmerie à la Police et la construction d'une nouvelle Brigade de la Gendarmerie à l'entrée de la ville.
- Il est impératif de délimiter les couloirs de transhumance et outiller le comité sous préfectoral.
- Il n'existe pas de marché à Sido ; les commerçantes sont obligées de traverser au niveau de Sido (Tchad) pour vendre leurs produits champêtres mais elles sont souvent victimes des tracasseries en payant des taxes aux autorités Tchadiennes. Les femmes demandent ainsi la construction d'un marché à Sido.
- Les autorités souhaitent la réhabilitation du collège de Sido pour une meilleure éducation des enfants de la ville.
- Il est indispensable que les jeunes soient impliqués dans les activités d'engagement communautaire.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁶ : 1

Spécifiez le pourcentage (**30,02%**) et le montant (**855,753.90 \$**) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁷ :

Les interventions ciblées dans le cadre de ce projet contribueront directement ou indirectement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Il est prévu une évaluation et analyse des besoins au niveau du poste frontière cible. Cette évaluation mettra un accent particulier sur la prise en compte des besoins sexospécifiques des femmes et permettra d'aborder les besoins qui leur sont spécifiques. Ainsi, des mesures seront prises lors de la conception du Plan de construction/réhabilitation et aussi de l'équipement pour une meilleure prise en compte de la dimension genre. Sur la formation des acteurs impliqués dans la gestion des frontières en RCA, le projet s'assurera que les acteurs en charge ont une meilleure compréhension des questions liées au genre dans le traitement des affaires en lien avec la transhumance, la criminalité transfrontalière organisée etc. Toujours à travers les formations, les acteurs auront une meilleure compréhension des facteurs qui alimentent les violences basées sur le genre (VBG) ainsi que les violences sexuelles et les meilleurs moyens pour les aborder. Il faut noter que les femmes seront impliquées dans les Comités locaux en tant qu'acteurs clés dans la consolidation de la paix, de la résilience et de la cohésion sociale. Cette position d'acteurs clés permettra aux femmes de promouvoir les droits humains, d'être des vecteurs de changements sociaux dans le domaine de la gouvernance locale au niveau des zones frontalières. Les activités autour des Comités locaux seront un moyen de développer le leadership féminin et la promotion de l'égalité des sexes.

Degré de risque du projet⁸ : 2

Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes No

Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes No

⁶ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁷ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<input type="checkbox"/> <p>Le projet intègre des considérations liées au climat car il a pour objectif de lutter entre autres contre les trafics illicites (y compris des ressources naturelles) qui ont des répercussions sur le climat et l'environnement. Par exemple, la désertification qui menace Sido est due en partie au trafic illicite de bois, y compris de bois précieux qui frappe cette partie de la RCA.</p>	
<p>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement)⁹ : (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, _____</p>	
<p>Le cas échéant, le résultat du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) (UNSDCF) auquel le projet contribue : Promotion de la paix, de la sécurité, des droits humains et de l'État de droit (Résultat escompté : D'ici à 2027, les populations en RCA vivent dans un État de droit et accèdent à la justice, à la sécurité, et leurs droits humains sont promus et protégés).</p>	
<p>Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ▪ ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs. 	
<p>Type de demande : Nouveau projet : <input checked="" type="checkbox"/> Révision de projet : <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : _____ Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/> Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : _____ USD XXXXX</p> <p>Brève justification de la révision :</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Aissatou GUISSÉ</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p>Date et visa : 5032025</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : Abbas Michel N'Goué</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Ministre de l'Intérieur</p> <p>Date et visa : 29/04/2025</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹¹</p> <p>Nom : Jean-Luc STALON</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et visa : 04 MARS 2025</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar</p> <p>Signature : </p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 29 April 2025</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹²</p> <p>Nom : Dr. Amado Philip de Andrés, Représentant Régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)</p> <p>Date et visa : 3 mars 2025</p> 	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Dr Mohamed AG AYOYA</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : BSRS/RC/HC</p> <p>Date et visa : 13/3/25</p> 	

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹¹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹² Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

L'économie centrafricaine a été gravement affectée par l'instabilité actuelle. Le pays reste l'un des plus pauvres du monde, avec un accès limité aux services et infrastructures de base. La présence limitée de l'état et les faibles capacités des forces d'application de la loi à sécuriser les frontières dans un contexte de fort ralentissement économique, qui a exacerbé la pauvreté et le chômage, ont créé un environnement propice pour la criminalité transnationale organisée et le recrutement par les groupes armés des personnes les plus vulnérables, y compris les jeunes et les femmes. En effet, dans les zones frontalières, notamment celles où les groupes armés circulent et sont actifs, les jeunes sont exposés au recrutement par les groupes armés afin de devenir eux-aussi, des facteurs perpétuant l'instabilité dans ces zones frontalières. En outre, le manque d'opportunités économiques et la pauvreté rendent les jeunes plus vulnérables aux approches ou aux manipulations des chefs de groupes armés. L'attrait des ressources minières et des retombées financières rapides qui peuvent en découler représentent des appâts pour les jeunes, plus vulnérables. La violence et l'insécurité persistent en République centrafricaine (RCA), alimentées par l'impunité persistante des crimes graves. Toutes les parties au conflit ont commis des violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire, notamment des violences sexuelles liées au conflit (VSLC), exacerbées par la prolifération transfrontalière des armes. Les femmes et les filles continuent d'être victimes de violences sexuelles et sexistes (VSBG), qui touchent de manière disproportionnée les femmes rurales et celles vivant dans les zones touchées par le conflit. Les femmes défenseuses des droits humains (FDDH) et les artisanes de la paix sont confrontées à des menaces pour leur participation politique et à un espace civique de plus en plus restreint dans l'un des pays les plus inégalitaires au monde en matière de genre¹³. Toutefois, les femmes et les filles ne doivent pas être considérées uniquement comme des victimes des conflits et de l'instabilité. Elles ont toujours eu et continuent d'avoir un rôle à jouer en tant que combattantes, membres de la société civile organisée, défenseurs des droits de l'homme, membres de mouvements de résistance et agents actifs dans les processus formels et informels de consolidation de la paix et de redressement.

En outre, la vaste étendue des frontières de la République Centrafricaine (RCA) et leur perméabilité ainsi que l'insuffisance des ressources humaines et matérielles constituent des obstacles majeurs pour assurer une sécurité et une gestion efficace des frontières face à l'ampleur des trafics illicites, y compris le trafic de drogues, d'armes à feu, d'êtres humains entre autres, mais aussi face aux flux migratoires et le phénomène de la transhumance, souvent lié aussi à d'autres formes de criminalité.

En termes de problématiques sécuritaires aux frontières, on note notamment, au niveau de la frontière Nord, que la RCA et le Tchad entretiennent des relations frontalières en dents de scie

¹³ Points d'action mensuels (MAP) pour le Conseil de sécurité : novembre 2024 - Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité

en raison de la non-matérialisation d'une partie de la frontière terrestre qui favorise les circuits illicites de ravitaillement des groupes armés¹⁴ et empêche le contrôle des flux économiques notamment les flux de transhumance. Au niveau de la frontière Est, on dénote un bon nombre d'activités illicites au niveau de la frontière avec le Soudan, notamment des incursions de groupes rebelles, les trafics d'armes et de munitions de guerre, le braconnage, la déforestation (trafic de bambous de Chine, rôniers), l'exploitation illégale des ressources naturelles) et le non-respect des couloirs de transhumance (par les éleveurs transhumants notamment qui, pour échapper aux attaques sur les couloirs officiels, ont tendance à emprunter des voies non officielles ou ils sont moins exposés et vulnérables aux attaques par les groupes armés). Au niveau de la frontière avec le Sud Soudan, la porosité de la frontière et l'absence de poste de contrôle à Bambouti favorisent les activités illicites transfrontalières et les mouvements des groupes armés. Au niveau de la frontière Sud, on note les problématiques concernant les flux importants de population (pour des raisons économiques principalement) difficilement contrôlés à la frontière avec la RDC, et des tensions autour de l'administration de certaines portions du territoire à la frontière avec la République du Congo. Enfin, à la frontière Ouest avec le Cameroun, le tracé de la frontière pose aussi des incertitudes à plusieurs endroits et le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, de produits forestiers et d'autres ressources naturelles, ainsi que le trafic illicite d'armes à feu sont des problématiques présentes au niveau de cet espace frontalier.

Depuis la fermeture de la base militaire des Forces Armées Centrafricaines de la force tripartite à Am Dafock (préfecture de la Vakaga) en mai 2023, la présence de l'État est limitée, créant un vide permettant aux armes et aux groupes armés de circuler librement entre la RCA, le Tchad et le Soudan. Les activités criminelles transfrontalières, en particulier des groupes armés, telles que le trafic d'armes et l'accumulation et l'utilisation abusive d'armes légères et de petit calibre qui en résultent, menacent la paix et la stabilité de la RCA. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République Centrafricaine note à cet égard que les armes et munitions qui circulent actuellement en RCA proviennent entre autres de la contrebande transfrontière à laquelle se livrent divers groupes armés et réseaux criminels¹⁵. Davantage d'efforts pour prévenir, identifier, intercepter et tracer les flux de trafic illicite d'armes à feu, en particulier aux frontières et lors des transferts sont nécessaires. Il est d'autant plus primordial de renforcer les capacités de contrôle aux frontières et de profilage des risques afin de prévenir et d'intercepter les mouvements illicites d'armes à feu.

De façon globale, il faut noter que la porosité des frontières, la faible présence de l'Etat dans la plupart des zones frontalières ainsi que la faible capacité des forces d'application de la loi à prévenir, détecter et enquêter sur les trafics illicites contribuent à (i) la liberté d'action et de mouvement des réseaux criminels et de groupes armés ce qui conduit à une augmentation de la criminalité transfrontalière (trafic de ressources naturelles, de drogues, de personnes, d'armes à feu, trafic et traite des personnes-et d'autres produits), ainsi qu'à (ii) l'instabilité et l'insécurité dans l'ensemble du pays. .

La sécurité et la gestion des frontières sont devenues une priorité majeure pour le gouvernement de la RCA qui cherche à lutter efficacement contre la criminalité transnationale

¹⁴ Dans la zone de Sido, la CPC (ayant deux factions) est le groupe armé le plus actif. Mais de façon générale dans la préfecture de l'Ouham Fafa, le 3R est aussi actif.

¹⁵ S/2024/444 pag. 13, para 38 "AAKG informed the Panel on 10 March 2024 of its determination to remove all UPC elements from Mboki and Zemio, having gained control of Bambouti. This border town now serves as a conduit for the movement of South Sudanese Zandé militia members and weapons" " Control of Bambouti is pivotal for UPC to connect its forces in the north and south of the Central African Republic via South Sudan, facilitating the transfer of weapons and supplies".

organisée, et à accentuer la surveillance aux frontières pour contrer les menaces transfrontalières. Les ressources naturelles, forestières, fauniques, halieutiques et minières de la RCA représentent un atout considérable pour le développement du pays.

La porosité des frontières favorise la criminalité transfrontalière et offre des bases arrière aux criminels, tout en leur procurant une source de revenus (à travers les trafics illicites et illégaux) ; cette manne financière illégale alimente ainsi le conflit en RCA, représentant un véritable défi pour la consolidation de la paix en RCA. Il faut noter aussi que la population de la RCA, estimée à 6,09 millions d'habitants en 2021, est inégalement répartie sur le territoire avec une concentration de la population dans la partie ouest et au centre (notamment au sud). Cette inégale répartition pose des problèmes d'accès aux services sociaux de base. Ainsi, les zones faiblement peuplées comme les zones frontalières du Nord-Est et Est sont complètement dépourvues de services, alors que dans les zones à forte concentration humaine les services sont présents même si leur nombre mérite d'être renforcé afin de faire face de manière efficace aux besoins de la population. Les données manquent pour établir un profil de la pauvreté des zones frontalières. Cependant, les conditions de vie (habitat) et l'accès aux services sociaux de base (eau, assainissement, énergie, santé) sont précaires dans ces zones à faible démographie¹⁶. Comme mentionné plus haut, dans les zones frontalières, les jeunes sont particulièrement exposés et plus vulnérables au recrutement par les groupes armés, notamment du fait de leur âge et du manque d'opportunités économiques auquel ils font face. Les femmes, quant à elles, sont davantage exposées aux violences sexuelles basées sur le genre dans les zones où ces groupes armés sont actifs, ces derniers utilisant les violences sexuelles comme « arme » pour soumettre les populations et contrôler des zones.

Par ailleurs, l'étude sur l'évaluation des points d'entrées (PoEs) en RCA menée par l'OIM au cours du troisième trimestre 2023 révèle que 59% des bureaux sont constitués de huttes, contre 9% de tentes ; seuls 24% des PoE ont un bâtiment en dur comme bureau. En outre, on note que sur les effectifs présents au niveau des différents PoE couverts par les enquêtes, les femmes ne représentent que 34,5% de l'effectif total ; toutefois, lorsqu'on considère les PoE en dehors de ceux de la capitale Bangui, les femmes représentent moins de 10% des effectifs ; en parallèle, seuls 32% des PoE ciblés par l'étude disposent de toilettes séparées pour les femmes. Compte tenu de l'état des postes au niveau des frontières, qui sont majoritairement en huttes, les conditions ne sont pas favorables pour l'affectation et le maintien en poste des femmes au niveau des PoEs, les dortoirs et les toilettes dédiés uniquement aux femmes étant quasi-inexistants. Par ailleurs, l'étude révèle un déficit, voire une absence totale de matériel de communication ; 16 sur 22 des PoE enquêtés dans le cadre de l'étude ne disposent pas d'équipements informatiques, et le système de collecte d'informations sur les voyageurs est encore manuel dans la quasi-totalité des PoE (18 sur 22 PoE utilisent des carnets pour l'enregistrement). En outre, 18 sur 22 PoE n'ont aucun moyen de transport. Ces chiffres soulignent les nombreux défis structurels et manque d'équipements et de personnel qualifié auxquels font face les PoE de la RCA. Ces points d'entrée souffrent aussi de manquements en termes de coordination et de synergie entre services impliqués dans la gestion des frontières (notamment la douane, la gendarmerie, la police, les autorités sanitaires, entre autres). Ces défis en termes de coordination et de synergie interservices, souvent renforcés par des confusions en termes de rôles et de responsabilités entre les différents services, incluent des défis/lacunes en termes d'échanges d'information (notamment au cours de rencontres régulières), d'appuis logistiques, de coordination des actions mais aussi de corruption et manque de probité. Enfin, on note aussi des défis en termes de coordination et de synergie

¹⁶ Politique Nationale de Gestion des Espaces Frontaliers de la République Centrafricaine (PNGEF-RCA), Mai 2023

entre les services de part et d'autre de la frontière. En effet, on note une faible coopération transfrontalière entre la RCA et les pays voisins ; la fermeture pendant près de 10 années de la frontière de Sido (frontière RCA/Tchad) est un exemple patent de la faiblesse de coopération transfrontalière.

Après 10 années de fermeture de la frontière, ce projet permettra de redynamiser la coopération transfrontalière sur le plan de la sécurité mais aussi sur le plan de l'engagement communautaire. Il sera question de miser sur des mobilisations intercommunautaires, le dialogue et des activités conjointes de renforcement de capacités des communautés. Sur la base de ces activités, des mécanismes de règlement des conflits seront créés/redynamisés.

En outre, avec près de 16 millions d'hectares de terres de pâturage, la RCA connaît d'importants mouvements transhumants saisonniers entre les mois de novembre et mai. Qu'il s'agisse de la transhumance interne ou transfrontalière de bétails en provenance du Cameroun, du Tchad, du Soudan et du Sud-Soudan, celle-ci est marquée par des tensions/violences entre les éleveurs transhumants (centrafricains, mais aussi ceux provenant des pays voisins, notamment du Tchad et du Soudan) et les agriculteurs centrafricains, mais également entre les groupes armés et les éleveurs transhumants. Compte tenu des revenus considérables que génère l'élevage du bétail, la transhumance qui est liée à cette activité suscite l'intérêt des groupes armés qui rançonnent les éleveurs sous prétexte de leur assurer une protection, ou organisent des raids sur les troupeaux. Les communautés frontalières supportent une grande partie de ce fardeau, car la dynamique des conflits retarde souvent les mouvements traditionnels, obligeant le bétail à rester sédentaire pendant de longues périodes, épuisant ainsi les ressources déjà rares de la région et exacerbant les tensions entre les communautés accueillant déjà des populations déplacées¹⁷. En outre, la RCA doit faire face aussi à l'afflux massif de transhumants arrivant principalement du Tchad et du Soudan, en différents groupes ethniques et socio-démographiques qui eux aussi sont soumis à des évolutions récentes. La croissance du nombre de transhumants étrangers arrivant dans ces préfectures est causée en partie par une hausse de la population animale et humaine de l'autre côté de la frontière, combinée aux effets du changement climatique. Par ailleurs, la République centrafricaine fait aussi face au changement climatique qui rend le temps plus imprévisible. La transhumance en République centrafricaine est donc affectée par des changements démographiques et environnementaux auxquels les acteurs de la transhumance doivent faire face : augmentation de la population centrafricaine et du cheptel bovin centrafricain, augmentation du nombre de transhumants et de leur cheptel, changements climatiques ayant un impact sur l'agriculture, la durée de la transhumance et la disponibilité des pâturages, le tout créant des pressions importantes sur les ressources foncières et les moyens de subsistance¹⁸. En outre, l'un des principaux facteurs des conflits liés à la transhumance est l'insuffisance d'infrastructures et de ressources adaptées pour répondre aux besoins des troupeaux et des bouviers. Entre 2001 et 2021, un total de 172 incidents en RCA étaient liés à la transhumance. Vingt-deux incidents concernaient particulièrement des pasteurs étrangers (transfrontaliers), dont 13 impliquant des pasteurs tchadiens¹⁹. En outre, il est à noter qu'en RCA, les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont devenues assez récurrentes au cours

¹⁷ Aperçu des besoins humanitaires, République Centrafricaine, Novembre 2022

¹⁸ Concordis, Promouvoir la transhumance apaisée dans le nord de la République centrafricaine : Résultats des consultations 2024 dans les préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran, Lim-Pendé et Ouham-Pendé et dans la localité de Markounda (Londres, 2024).

¹⁹ Transhumance Hotspots Analysis, Physical Access Constraints and Food Insecurity in the Central African Republic, April 2022

de la transhumance, principalement sur des axes de transhumance conflictuels. Souvent, ces violences notamment les VBG sont utilisées comme une arme par les protagonistes pour déstabiliser leur(s) adversaire(s). En effet, les déplacements se font sans famille (femmes et enfants) et seuls les hommes accompagnent les troupeaux. Les femmes, restées sur place, sont davantage plus exposées et, de ce fait, vulnérables aux violences, y compris aux VBG, notamment parce que « la famille prend le risque de « perdre un ou deux membres » pour « sauver le troupeau » afin d'assurer la reproduction sociale et économique de la génération future ». Dans certaines localités des préfectures de l'Ouham-Fafa et de l'Ouham Pende, il a été constaté que les VBG sont le plus souvent orchestrées par des partenaires intimes, mais aussi par des transhumants armés du Tchad.²⁰ Dans ce contexte de crise et de fragilité sécuritaire au niveau de la frontière RCA-Tchad ayant un impact important sur les populations tchadiennes et centrafricaines et sur la cohésion sociale dans cette zone, il est crucial d'adresser les causes profondes de conflits violents à travers une approche transnationale permettant de renforcer les réponses et les capacités de la RCA à mieux gérer le phénomène de transhumance et les liens avec certaines formes de criminalité transnationale organisée. La transhumance représente un fort potentiel économique en matière de génération de revenus, d'emploi et de recettes fiscales, comme l'indiquent les statistiques disponibles selon lesquelles la transhumance représente 12% du Produit Intérieur Brut (PIB) et 35% de celui du secteur agricole²¹. Contribuer à assurer une transhumance pacifique et apaisée est indispensable pour tirer parti des avantages économiques potentiels de celle-ci aux fins d'une coexistence pacifique et de la stabilisation et du développement.

Afin de faire face à ces problèmes interdépendants, il est nécessaire d'adopter une approche à multiples facettes qui comprend le renforcement des institutions de l'État, le renforcement de la cohésion sociale et la garantie de la sécurité qui par incidence conduiront au développement économique des régions concernées. Grâce au renforcement de la sécurité frontalière entre la RCA et le Tchad par le biais d'une coopération accrue en matière d'application de la loi, l'adoption de procédures opérationnelles standard, le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité, la création du premier poste frontalier inter-agences, le renforcement des capacités en matière de gestion positive des conflits liés à l'activité de transhumance, la présente initiative contribuera aux efforts de consolidation de la paix en RCA.

²⁰ Rapport d'évaluation finale du projet de l'Appui au Renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les Préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé », FAO, 2023.

²¹ Extrait du discours du Président de la République de la RCA lors de la conférence nationale de haut niveau pour une transhumance apaisée et prospère en RCA, le 13 mai 2024.

Acteurs clés et dynamiques du conflit

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces
Les FDS	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le contrôle et la sécurité de la zone frontalière 	<ul style="list-style-type: none"> Autorité légale, connaissance du milieu, force physique, informations Montée en puissance 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'équipements et de matériels appropriés Présence intermittente sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de la Gendarmerie (5 éléments) et des FACA Présence très remarquable de la force et de l'administration tchadienne de l'autre côté de la frontière. Partenariat avec les OSP Racket des communautés
Les FSI	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la ville de Sido 	<ul style="list-style-type: none"> Autorité légale, connaissance du milieu, force physique, informations 	<ul style="list-style-type: none"> Faible présence sur le terrain Faibles capacités humaines Faibles capacités logistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Police de proximité Rôle de police judiciaire Corruption élevée
Les Groupes armés : CPC en l'occurrence dans la zone de Sido	<ul style="list-style-type: none"> Politiques Ressources minières Ressources financières et fiscal-douanières Racket des communautés Rhétoriques et préférences ethnico-communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de la CPC dans la zone frontalière et attaques déjà perpétrées Contrôlent les points de passage vers le Tchad Contrôle de nouveaux sites miniers artisanaux Contrôlent les routes de transhumance et d'approvisionnement du marché en bétail. Accès facile aux matériels de guerre 	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses défections Eclatement en branches et tendances Allégeances forcées des éléments à leurs chefs 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorations de la situation sécuritaire Réouverture de la frontière Tchad - RCA Présence des forces alliées Violation des dispositions de l'APPR Exactions et violences sur les communautés
La MINUSCA	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le Gouvernement dans le maintien de la paix et la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Institution neutre de stabilisation Connaissance du milieu, force physique, informations, Grandes capacités logistiques Couverture et présence quasi nationales Dispose de moyens logistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au GoCAR pour la sécurisation de la zone et la coordination avec les FDS 	<ul style="list-style-type: none"> Création des conditions de mise en œuvre des actions de stabilisation et de pacification Il n'y a pas de présence stable de la force de la MINUSCA dans la localité (POB ou TOB). La force compétente est PAKBATT, basée dans la POB de Batangafo, qui est située à 120 km SW de la frontière. PAKBATT lance des patrouilles dans la zone, mais rarement, en raison de la distance.
Éleveurs transhumants / Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> Couloirs de transhumance vers l'intérieur de la RCA 	<ul style="list-style-type: none"> Participent aux échanges commerciaux et représentent une 	<ul style="list-style-type: none"> Éleveurs sont les cibles des groupes armés du fait de leur cheptel, parfois imposant, qui 	<ul style="list-style-type: none"> Opportunités économiques si transhumance apaisée dans la zone.

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de pâturages plus fertiles ▪ Accès à des ressources agropastorales 	<ul style="list-style-type: none"> dynamisation de l'économie locale ▪ Acteurs de paix contribuant à des interactions sociales positives avec les communautés sédentaires 	<ul style="list-style-type: none"> représente une manne financière pour les groupes armés ▪ Accès limité aux ressources agropastorales entraînent des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains éleveurs transhumants sont armés pour se protéger mais sont considérés comme des menaces par les populations locales et comme des « ennemis » par les groupes armés ▪ Conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs à la suite de la destruction des champs et récoltes lors du passage des cheptels
Communautés transfrontalières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au développement socio-économique de la zone frontalière ▪ Protéger leurs biens et leur famille ▪ Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus ▪ Circuler librement entre les deux pays et développer le potentiel économique de la zone frontalière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vectrices de paix et de cohésion sociale ▪ Acteurs de dialogue intercommunautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faibles capacités financières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges entre communautés transfrontalières existantes, notamment en termes de commerce ▪ Facilité d'interactions (sociales, culturelles...) entre communautés de part et d'autre de la frontière

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**²², et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

La Politique Nationale de Gestion des Espaces Frontaliers (PNGEF) a été approuvée par décret présidentiel en septembre 2023 et, plus récemment, en mars 2024, un arrêté du Premier Ministre chef du gouvernement a consacré la création du comité de pilotage du plan d'action de ladite Politique. Ces étapes cruciales concrétisent le lancement du Plan d'action et des activités prioritaires qui y sont identifiées. Le présent projet s'articule autour de quatre axes prioritaires de la PNGEF, à savoir : (i) *la protection des frontières et la sécurité des populations frontalières face aux menaces extérieures* ; (ii) *le contrôle des flux transfrontaliers pour lutter contre les trafics illicites et la circulation des réseaux criminels en s'assurant d'une meilleure gestion des flux migratoires tout en facilitant la libre circulation des personnes et des biens conformément au cadre légal en la matière* ; (iii) *le renforcement de la coopération et de la coordination entre les acteurs intervenant sur la gestion des frontières* ; et (iv) *la promotion de la coopération transfrontalière et le développement des zones frontalières*. Ce projet est d'autant plus opportun qu'il sera mis en œuvre quelques mois après le lancement du plan d'action et l'opérationnalisation du comité de pilotage.

En outre, le projet interviendra quelques mois après l'annonce, le 22 mai 2024, de la **réouverture de la frontière entre la RCA et le Tchad, après près de 10 ans de fermeture**. Cette réouverture impliquera la reprise de mouvements plus réguliers et importants de populations au niveau de cette frontière et, de ce fait, souligne la nécessité de renforcer les actions en matière de sécurité au niveau de cette frontière. Enfin, le 13 mai 2024 a eu lieu la conférence nationale de haut niveau²³ pour une transhumance apaisée et prospère en RCA. Cette conférence a permis de dégager un ensemble d'actions prioritaires comprenant notamment la mise à jour du cadre juridique et institutionnel régissant la transhumance, le développement des infrastructures agropastorales, le renforcement de la sécurité des couloirs de transhumance, l'appui aux mécanismes de prévention des conflits et la promotion du dialogue transfrontalier. Au cours de la conférence, le gouvernement a aussi souligné que les effets conjugués du changement climatique, de la pression démographique ainsi que des crises politico-sécuritaires et de la criminalité transfrontalière ont négativement affecté la pratique ancestrale de la transhumance, en infligeant un lourd tribut aux populations civiles et des pertes économiques substantielles pour l'État. Ce présent projet permettra ainsi d'œuvrer dans la même direction que les actions prioritaires dégagées au cours de cette conférence. A noter aussi que ce projet a l'ambition d'être un projet pilote, dont la mise en œuvre servira d'exemple

²² Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

²³ La conférence a été organisée à l'initiative du Gouvernement Centrafricain, en partenariat avec la MINUSCA ainsi qu'avec la contribution de nombreux partenaires.

et de levier pour encourager et mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires afin de mener des actions similaires, à plus grande échelle, au niveau d'autres PoE prioritaires.

Le présent projet s'aligne avec le **Plan National de Développement 2024 – 2028**, notamment avec l'axe stratégique 1 « Renforcement de la Sécurité, promotion de la Gouvernance et de l'État de droit ». Plus précisément, le projet s'aligne avec les Objectifs stratégiques 1.1.2 (« Renforcer, consolider, équiper et déployer les forces de défense et de sécurité intérieure sur toute l'étendue du territoire national »), 1.3.1 (« Renforcer les capacités opérationnelles des Institutions de la République ») et 1.3.3 (« Opérationnaliser la politique de décentralisation et du développement territorial et de la gestion des espaces frontaliers ») du PND.

Par ailleurs, le projet s'aligne étroitement avec la **Stratégie de l'Union Africaine pour une meilleure gouvernance intégrée des frontières**, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités des forces d'application de la loi pour lutter contre la criminalité transnationale organisée. Ce projet répond à l'un des piliers de la stratégie de l'Union Africaine, qui met l'accent sur la prévention des conflits, la sécurité des frontières, et la lutte contre les menaces transnationales. Grâce à l'assistance technique des Agences et entités impliquées, le projet permettra d'améliorer les capacités de gestion des frontières par la construction/rénovation d'un poste frontalier, la formation et l'équipement des forces d'application de la loi centrafricaines, leur permettant de surveiller efficacement les frontières et de prévenir les activités criminelles telles que le trafic d'armes, de drogues, et la traite des personnes entre autres. Plus précisément, dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des mesures spécifiques seront prises pour harmoniser les actions de la RCA avec les principes de gouvernance frontalière définis par l'Union Africaine, notamment par l'adoption de méthodes de gestion collaborative des frontières. Ces actions incluent le développement de capacités à travers des formations ciblées, l'amélioration des infrastructures de surveillance, et l'intégration des communautés locales dans les efforts de sécurité, conformément aux objectifs du cadre normatif de l'Union Africaine.

Cette initiative soutient aussi la mise en œuvre de la **Stratégie Nationale de lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC)** de la République Centrafricaine et du Plan d'action national pour la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) en République Centrafricaine, spécifiquement l'objective 1 visant à renforcer le cadre institutionnel national pour soutenir la lutte contre la prolifération des ALPC, et l'objective 3 visant à développer les infrastructures et les capacités nécessaires pour garantir une bonne gestion des armes et des munitions sous responsabilité de l'Etat.

Le projet s'aligne avec le Pilier PAIX (Priorité stratégique : « Promotion de la paix, de la sécurité, des droits humains et de l'Etat de Droit ») **du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies Pour le Développement Durable (UNSCDF) 2023 – 2027 en RCA**, plus particulièrement avec le Résultat suivant : « D'ici à 2027, les populations en RCA vivent dans un Etat de droit et accèdent à la justice, à la sécurité, et leurs droits humains sont promus et protégés ».

L'OIM, à travers l'objectif 3 de son plan stratégique 2024 – 2028 (Faciliter des voies de migration régulières) entend (i) faciliter l'accès des gouvernements aux technologies, systèmes et procédures de gestion des frontières les plus récents afin d'assurer des mouvements transfrontaliers fluides et plus sûrs et de réduire la migration irrégulière, et (ii) aider les États à concevoir des réponses appropriées en matière de gestion des frontières. Le présent projet s'inscrit ainsi totalement dans les priorités stratégiques de l'OIM.

L'ONUDC, à travers la mise en œuvre de son projet régional de pour l'Afrique centrale par le biais de son Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, entend lutter contre la criminalité transnationale organisée et est bien placé pour traiter des causes d'insécurité et d'instabilité dans la région. De plus, le projet est pleinement en phase avec la Vision Stratégique de l'ONUDC pour l'Afrique 2030, plus particulièrement au regard du domaine d'investissement 2 (Assurer la sécurité des personnes contre la criminalité organisée, le terrorisme et la violence).

Le projet s'aligne au Document de Programme Pays (CPD) du PNUD : Produit 1.1 : L'espace civique et l'accès à la justice sont étendus aux plus vulnérables, notamment aux prisonniers et aux victimes de violations des droits humains, et l'État de droit et les droits humains sont renforcés conformément aux normes nationales et internationales

Enfin, il est à noter que le présent projet s'inscrit dans le cadre du **Cadre d'Alignement Stratégique 2025 – 2028 du Fonds du PBF et des institutions financières internationales (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement) ainsi que l'Union Européenne**, plus particulièrement avec le **Résultat stratégique 2** (« D'ici à 2028, les institutions de l'État, tant au niveau national que local, sont améliorées pour fournir de services clés liés à la justice, la sécurité et les droits humains ») et **Résultat stratégique 4** (« D'ici 2028, les tensions et les conflits violents entre les communautés, y compris entre les personnes retournées et les communautés d'accueil, sont réduits et la cohésion sociale est renforcée ») dudit cadre stratégique.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Le présent projet viendra renforcer les initiatives en cours dans le cadre de la gestion des frontières en RCA. Dans le pays, plusieurs actions sont en cours spécifiquement dans le domaine de la sécurité aux frontières, y compris la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la gestion de la transhumance, la préservation du ressources naturelles et minières du pays et la promotion de la paix et de la stabilité. Cependant, il reste beaucoup à faire dans le domaine de coordination entre les différentes structures intervenant dans la préservation de la sécurité aux frontières, le renforcement de coopération transfrontalière et l'implication avérée des communautés frontalières dans la sécurisation des frontières. Le présent projet permettra ainsi de capitaliser sur les initiatives en cours pour une meilleure pérennisation de ses interventions. Se basant sur le volet de renforcement de capacités des acteurs impliqués

dans la gestion des frontières, le projet répondra à ces besoins et contribuera à la mise en œuvre du plan d'action de la politique nationale de gestion des espaces frontaliers en RCA.

Les lacunes et complémentarités avec des interventions existantes en lien avec le projet sont résumées dans le tableau ci-après.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Renforcement des Mécanismes de Gestion des Frontières en République Centrafricaine	IOM Development Fund, 200,000 USD	Appui à la gestion des frontières en RCA : Introduction de la digitalisation pour la collecte des données migratoires en République Centrafricaine, à travers notamment la connexion de l'Aéroport International de Bangui en février 2022 avec le système d'information et d'analyse des données migratoires (MIDAS)	Différence : Zone d'intervention (aéroport International de Bangui) Complémentarité : Le présent projet permettra aussi l'installation du système MIDAS au niveau du poste frontière qui sera construit et son interopérabilité avec Interpol. Le serveur central, installé à la Direction générale de l'Emigration-Immigration dans le cadre du projet financé par IDF, sera utilisé aussi dans le cadre du présent projet, étant donné que toutes les données qui seront collectées au niveau du poste frontière qui sera construit dans le cadre de ce présent projet seront centralisées au niveau de ce serveur. Cela permet ainsi une centralisation des données migratoires, une meilleure visibilité sur les flux migratoires aux niveaux des PoE, un renforcement de la sécurité aux frontières à travers notamment des mécanismes avancés de détection des faux passeports ou des personnes recherchées.
Renforcement de la sécurité des frontières pour combattre les menaces transnationales, notamment les	US Department of State – Export Control and Related Border Security 290,630.53 USD	Dans le cadre de ce projet, un poste frontière a été construit à la frontière avec le Cameroun, à Beloko (préfecture de la Nana	Différence : Zone d'intervention (frontière RCA/Cameroun) Complémentarité : Le présent projet permettra la

<p>mouvements de marchandises illicites et l'extrémisme violent en RCA, au Kenya, à Madagascar, en Namibie et en Somalie</p>		<p>Mambere). Ce poste frontière a, par la suite, été équipé et le système MIDAS y a été installé, en outre, les agents aux frontières ont été formés sur l'utilisation du système MIDAS, afin de passer du traitement manuel des données à un traitement digital. Un serveur local a été installé au niveau du poste frontière, ce dernier étant connecté avec le serveur central localise à la Direction de l'Emigration-Immigration.</p>	<p>connexion d'un nouveau poste frontière au système MIDAS, déjà installé au niveau de l'aéroport international de Bangui M'Poko et au poste frontière de Beloko. Les agents d'immigration au niveau de ces différents postes frontières seront tous formés à l'utilisation de MIDAS, ce qui rendra possible aussi un échange d'expériences autour des bonnes pratiques et des défis entre les agents formes. En outre, la centralisation des données au niveau de la Direction de l'Emigration-Immigration et l'interopérabilité avec Interpol viendront renforcer davantage la sécurité aux frontières.</p>
<p>Renforcer la Gestion des frontières et l'engagement des communautés frontalières en Afrique Centrale pour améliorer la gouvernance des frontières et favoriser la cohésion sociale et la paix durable.</p>	<p>Banque Africaine de Développement, 3,700.000 USD</p>	<p>Appuyer la RCA dans sa politique de gestion intégrée et l'engagement des communautés dans la gouvernance des frontières pour favoriser la cohésion sociale.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, l'OIM prévoit de construire et équiper un poste mixte frontalier à Mongoumba, à la frontière entre la RCA et le Congo Brazzaville dans le cadre du projet du Corridor 13. Ce corridor, prévu pour rallier Brazzaville à Ndjamen, en passant par la RCA, permettra de renforcer la sécurité à la frontière entre la République du Congo et la RCA. Ce poste frontière sera aussi équipé du système MIDAS (avec des agents formés sur son utilisation) et disposera</p>	<p>Différence : Zone d'intervention (frontière RCA/Congo-Brazzaville)</p> <p>Complémentarité : Installation MIDAS, interopérabilité avec Interpol, construction de poste frontière intégré. Intervenir au niveau de la frontière avec le Tchad dans le cadre de ce présent projet viendra renforcer l'aspect sécuritaire au niveau d'un autre PoE-clé à la frontière avec la RCA, permettant ainsi une circulation plus sûre, plus contrôlée sur le Corridor 13 et entre les 3 pays en général.</p>

		d'une interopérabilité avec Interpol.	
Mise en place d'une base de données criminelles en RCA	MINUSCA, 127,690 USD	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une plateforme numérique (base de données et logiciel de recherche) qui permettra aux acteurs judiciaires nationaux et les autres entités d'application de la loi en RCA (Police, gendarmerie, douane, eaux et forêts, etc.) de disposer d'informations et de données harmonisées sur la criminalité - Renforcer la capacité des acteurs pertinents pour une utilisation efficace de la base de données criminelles 	<p><u>Différence</u> : Projet national et non transfrontalier ; objectif de projet différent</p> <p><u>Complémentarité</u> : Renforcement des capacités des acteurs chargés de l'application de la loi impliqués dans la gestion des frontières afin de standardiser les procédures d'enquête et améliorer l'efficacité des enquêtes liées aux trafics illicites transfrontaliers</p>
Projet d'opérationnalisation du poste mixte frontalier de Bembere	MINUSCA (UNPOL + Section RSS) 250 839 307 XAF	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du premier poste frontalier pilote mixte à Bembéré (préfecture de Lim-Pendé), à la frontière avec le Tchad - Premier poste frontalier multiservices du pays à accueillir sous un même toit les forces de sécurité intérieure et les organismes nationaux concernés, dans le but d'améliorer la gestion et le contrôle de la zone frontalière - Coordination interministérielle pour une gestion optimisée des frontières - Stimuler les perspectives économiques dans la région et qu'il contribuera à améliorer la gestion et 	<p><u>Différence</u> : Les activités d'engagement communautaire ne sont pas incluses dans le projet de la MINUSCA. En outre, toutes les activités en termes de digitalisation du poste (notamment avec MIDAS) et de travail avec la police de proximité ne sont pas non plus incluses.</p> <p><u>Complémentarité</u> : le projet vise aussi le renforcement de la sécurité à la frontière entre le Tchad et la RCA, en renforçant les capacités techniques et opérationnelles des FDS affectés au niveau de la zone frontalière. Ce projet ainsi que celui financé par le PBF permettront de renforcer la sécurité le long de la frontière avec le Tchad.</p>

		le suivi de tous les flux transfrontaliers	
Appui à la réforme du secteur de la sécurité et à de l'Etat de droit à travers le renforcement de la gouvernance, des capacités et le contrôle des frontières en RCA	US Department of State, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs 2,999,702 USD	Contribuer à soutenir les efforts du Gouvernement dans la réforme du secteur de sécurité à travers le renforcement de la gouvernance, des capacités et du contrôle des frontières.	<u>Différence</u> : ce projet consiste à l'appui du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et des FSI pour améliorer leurs interventions le long des frontières de six villes du pays. Il ne s'intéresse pas à la transhumance <u>Complémentarité</u> : Le projet permettra de consolider les efforts de la réforme du secteur de sécurité en matière d'appui et de renforcement des capacités des FSI et des acteurs locaux afin de contribuer à garantir la sécurité en RCA

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Objectif : Le projet vise à contribuer au renforcement de la stabilité et la sécurité en RCA ' à travers le renforcement des capacités nationales de gestion des frontières, les postes frontalières, les capacités de forces d'application de la loi, l'engagement communautaire, et le renforcement de la cohésion sociale et la collaboration entre les autorités et la population locale, tout en soulignant le rôle fondamental des femmes et les jeunes dans la promotion de la sécurité, la paix et le développement.

"La stratégie de mise en œuvre de ce projet utilisera une approche à trois volets pour traiter les causes profondes des conflits grâce à des interventions visant à renforcer les capacités de gestion des frontières, la coordination et une implication accrue des communautés à la sécurité aux frontières.

Axe 1 : La protection des frontières et la sécurité des populations frontalières face aux menaces extérieures.

Cet axe se base sur le manque d'infrastructures au niveau des frontières. Ces manquements ont contribué à l'accroissement de l'insécurité, la montée des groupes criminels qui exploitent les ressources naturelles et minières pour asseoir leur pouvoir. Les activités du projet se focalisant sur cet axe permettront d'assurer le renforcement technique et institutionnel et l'engagement communautaire pour une restauration de la sécurité et de la stabilité dans l'espace frontalier de la RCA. Par ailleurs, la construction d'un poste mixte frontalier moderne, la digitalisation du système de collecte des données sur les flux migratoires et le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la gestion des frontières participeront à la pérennisation des acquis du projet, avec notamment une disponibilité des compétences par rapport à MIDAS au niveau national au sein du ministère de l'Intérieur. Ainsi un poste frontière sera construit et équipé afin de que les forces de défense et de sécurité assurent un service de sécurité de qualité aux populations tout en mettant l'accent sur l'application des directives recommandées en matière de gestion internationale des frontières. De plus une coordination inter-agence et transfrontalière sera soutenue pour faciliter le partage d'information entre autorités. A cela s'ajoutera la création de plans d'engagements communautaires, des mobilisations sociales par le biais de dialogue ciblant les femmes, les hommes et les jeunes pour établir une relation de collaboration et de confiance entre la communauté et les autorités frontalières.

En outre, une évaluation sur les incidences réelles et potentielles de la mise en œuvre du projet sur les droits de l'homme sera menée au début du projet. Cette évaluation permettra d'avoir un meilleur aperçu des risques encourus par les communautés transfrontalières en matière de violation de droits de l'homme dans le cadre du projet, violations qui pourraient être notamment commises par les Forces de Défense et de Sécurité et/ou les Forces de Sécurité intérieure impliquées dans le projet et appuyées au travers des différents résultats. Les résultats issus de cette évaluation permettront également de dégager (i) les mesures de mitigation à mettre en place au cours du projet afin de prévenir les risques, (ii) les systèmes qui permettront de monitorer les éventuels cas de violations de droits de l'homme, et, enfin (iii) une communication transparente sur la manière dont les impacts sont traités.

Par ailleurs, dans le cadre du projet, des formations spécifiques seront menées à l'endroit des FDS et FSI sur le respect des droits humains, notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'usage proportionné de la force, la protection des personnes vulnérables, y compris les migrants, les femmes et les enfants, ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences basées sur le genre.

Axe 2 : Le contrôle des flux transfrontaliers pour lutter contre les trafics illicites et la circulation des réseaux criminels en s'assurant d'une meilleure gestion des flux migratoires tout en facilitant la libre circulation des personnes et des biens conformément au cadre légal en la matière.

Le projet entend également contribuer à la paix et la stabilité dans les zones frontalières, à travers le renforcement de capacités des forces d'application de la loi chargées de la gestion des frontières afin de lutter efficacement contre la criminalité transnationale. Les activités seront développées sur la base des évaluations des capacités opérationnelles, procédurales et

techniques des forces d'application de la loi qui seront identifiés à travers des consultations initiales tout en prenant en considération les procédures et recommandations de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) en matière de sécurité et gestion des frontières. Les différentes activités qui seront organisées auront, entre autres, pour objectif de renforcer les capacités des forces d'application de la loi chargées de la gestion des frontières en matière de prévention, d'identification et d'enquête; et de renforcer leur probité et intégrité, de même que leur sensibilité aux liens entre la corruption, la criminalité transnationale organisée, et l'instabilité nationale. Aussi, des activités seront menées afin de renforcer la coopération interinstitutionnelle et bilatérale entre les forces de sécurité. Une attention particulière sera portée à la participation des femmes et aux principes de l'Agenda femmes, paix et sécurité dans la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Axe 3 : Le renforcement de la coopération et de la coordination entre les acteurs intervenant sur la gestion des frontières

Prépondérant dans le cadre de la promotion de la culture de la paix et l'amélioration de la sécurité publique et communautaire, le renforcement de la coopération et de la coordination entre les acteurs est essentiel pour la stabilité et une paix durable. Ainsi, ce projet permettra d'améliorer la sécurité à travers une meilleure coordination entre les forces de sécurité dans le cadre de la prévention des activités illégales telles que le trafic de drogue, la traite des êtres humains. Par ailleurs, s'agissant du respect des droits humains, cette coopération accrue entre autorités servira à accroître et à garantir les droits des femmes et des enfants qui, au-delà de leur situation de vulnérabilité, subissent directement ou indirectement les corollaires de l'insécurité au niveau des frontières. Le projet œuvrera pour valoriser cette collaboration et la coordination des actions afin d'éviter la duplication des initiatives et privilégier l'efficacité et l'efficience dans l'atteinte des résultats.

En outre, le projet contribuera aussi au résultat 4.1 du plan d'action de la PNGEF : « Les activités de transhumance sont maîtrisées et apaisées ». En effet, dans le cadre de ce projet, les activités mises en œuvre permettront de mettre en place et de renforcer les couloirs de transhumance traversant la préfecture de l'Ouham Fafa, partout où cela sera nécessaire et d'appuyer le processus de professionnalisation des Forces de Sécurité Intérieure (FSI), appelées à y jouer un rôle prépondérant pour la sécurisation de ces mécanismes. Le projet s'efforcera donc de réaliser une gestion transfrontalière de la transhumance en impliquant la communauté locale dans le processus de prise de décision dans la gestion et l'utilisation des couloirs identifiés et reconnus, par toutes les parties prenantes, d'une manière durable pour une cohésion sociale accrue. Pour cela les comités de villageois mis en place joueront un rôle très important pour le respect des mécanismes qui seront mis en place pour la prévention des conflits.

Il s'agira concrètement de les former à mieux assimiler la vision de la police de proximité notamment, dans le cas spécifique de la transhumance communautaire et de les outiller à jouer un rôle crucial dans ce processus. En outre, les couloirs de transhumance et zones de pâturage sont indiquées par balisage et des infrastructures agropastorales seront réhabilitées/construites.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

SI " les autorités frontalières sont mieux équipées et leurs capacités opérationnelles sont améliorées pour traiter efficacement les facteurs de conflit, rétablir l'autorité de l'État et améliorer la cohésion sociale de la communauté ;

SI les capacités techniques et capacités opérationnelles des forces d'application de la loi chargées de lutter contre la criminalité transnationale organisée sont renforcées ainsi que la communication, la confiance et les échanges avec les populations locales;

SI les communautés et autorités locales s'approprient le mécanisme d'alerte précoce et les activités de sensibilisation sur les bénéfices conjoints liés à la transhumance sont réalisées et les mécanismes de résolution pacifique des conflits transhumants sont fonctionnels, efficaces, et promeuvent le dialogue, notamment entre les différents groupes communautaires et de vocation économique les communautés et les autorités frontalières locales s'engagent régulièrement dans un processus de confiance mutuelle pour l'identification et la résolution des problèmes grâce à l'amélioration de la communication et des échanges, disposent des capacités et des systèmes nécessaires pour identifier les problèmes de sécurité frontalière et de gestion de la transhumance et s'approprient les défis ;

ALORS " les facteurs d'instabilité et insécurité frontalière seront réduits, la cohésion sociale sera accrue, et la confiance entre les membres des communautés locales et les autorités frontalières sera renforcée, ce qui contribuera à réduire les tensions, à améliorer la résilience à favoriser les dialogues en vue d'une coexistence pacifique et à assurer le bien-être des communautés transfrontalières. **ET** les communautés transfrontalières seront résilientes, l'occurrence des conflits liés à l'activité de transhumance sera réduite et ceux-ci seront mieux prévenus et gérés de façon positive par les communautés et les forces d'application de la loi.

- c) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

Résultat 1 : La gouvernance des frontières est améliorée à travers le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et de réponse aux crises des autorités frontalières et des mécanismes d'engagement des communautés

Par le biais de ce résultat, le projet vise à améliorer la performance institutionnelle des agents publics en matière de gestion et de sécurité des frontières. Bien que le gouvernement ait exprimé son intérêt pour ce sujet, il manque une approche cohérente et intégrée à cet égard qui respecte et promeut les droits de l'homme. Ainsi, le projet renforcera les capacités du gouvernement et plaidera pour des stratégies nationales sur la gouvernance des frontières. Ce changement de performance institutionnelle se traduira par une amélioration des compétences et des connaissances techniques sur le lieu de travail, une utilisation correcte des infrastructures et un engagement efficace auprès des communautés frontalières. En effet les frontières sont poreuses, les infrastructures non adéquates, le manque d'équipement pour soutenir les opérations de contrôle des frontières et le manque de capacité des fonctionnaires des frontières à promouvoir des pratiques de gestion intégrée des frontières pour établir la confiance avec les communautés locales à travers l'engagement communautaire, la résolution des conflits et les pratiques de médiation. Par exemple, il est difficile pour les autorités frontalières de procéder à la collecte de renseignements de base et à l'analyse des risques qui contribueraient directement à la formulation de stratégies fondées sur des preuves pour renforcer la sécurité des frontières, en raison de l'absence d'un système d'information sur la gestion des frontières (BMIS) pour enregistrer le profil de chaque voyageur et les informations relatives à son document de voyage. La plupart des points de passage frontaliers s'appuient encore sur le traitement manuel des données relatives aux voyageurs. Ce résultat contribuera à une approche d'engagement communautaire dans la pratique de la gestion intégrée des frontières, ce qui garantira une confiance mutuelle entre les communautés frontalières locales et les autorités frontalières, renforcera la coopération transfrontalière des agences frontalières et permettra de résoudre les crimes transnationaux organisés et améliorera les capacités opérationnelles des autorités frontalières. Un accent fort sera mis sur le développement de l'engagement et la mobilisation des communautés pour promouvoir une relation de collaboration entre les communautés et les FDS afin d'améliorer la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans les communautés frontalières mais aussi transfrontalières. Par ailleurs, le projet appuiera aussi le renforcement des partenariats communautaires transfrontaliers en rétablissant la confiance entre les FDS et la communauté et en encourageant les communautés à collaborer avec les autorités frontalières pour fixer des priorités et élaborer des stratégies/plans locaux de lutte contre la criminalité transfrontalière. "

Produit 1.1 : Les acteurs impliqués dans la gestion des frontières bénéficient d'infrastructures adéquates pour une meilleure gestion et sécurisation de l'espace frontalier.

Les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce produit permettront dans un premier temps d'évaluer les besoins en termes de réhabilitation ou de reconstruction du poste mixte frontalier situé à la frontière de Sido. L'évaluation des besoins permettra de déterminer dans le détail les besoins en termes de structure, de confirmer le plan de construction avec les autorités

(dans le cas où l'option reconstruction sera privilégiée) et d'établir et valider conjointement avec les autorités la liste des équipements qui sera mise à disposition au sein du poste mixte frontalier. Le plan du bâtiment devra être validé conjointement avec les autorités compétentes et s'inscrire aussi dans le cadre du plan d'action de la PNGEF et cadrer avec les modèles de plans définis par ce plan d'action. Des espaces dédiés aux femmes affectées au niveau du poste mixte frontalier devront être intégrés à la structure, notamment concernant les dortoirs et toilettes. Par ailleurs, l'évaluation permettra aussi d'identifier les besoins et travaux adéquats à mettre en place pour l'installation du système MIDAS. Pour la fonctionnalité de MIDAS, il est prévu une installation solaire pour une autonomie en énergie. MIDAS fonctionne très bien sans internet sur le plan local mais pour assurer l'interopérabilité avec le serveur central et l'interconnectivité avec Interpol, il est prévu d'installer STARLINK qui est autorisé dans le pays.

Une entreprise nationale sera recrutée pour la construction du poste mixte frontalier, à la suite d'un appel d'offres et une sélection rigoureuse. Un suivi de l'avancement des travaux avec des rapports hebdomadaires de l'ingénieur du projet et de l'entreprise sera effectué régulièrement par les équipes des agences récipiendaires et les autorités locales, notamment celles relevant du MISP. Une fois les travaux finis, les équipements seront mis à disposition du poste mixte frontalier et le logiciel MIDAS sera installé au niveau des postes de travail par l'équipe OIM.

- **Activité 1.1.1.** Analyse et évaluation des besoins du poste mixte frontalier de Sido, tenant compte de la dimension genre et les besoins spécifiques des femmes ;
- **Activité 1.1.2.** Réhabilitation/construction du poste mixte frontalier de Sido avec la mise à disposition d'équipements modernes en tenant compte de la dimension genre et les besoins spécifiques des femmes ;
- **Activité 1.1.3.** Equipement mobilier du poste mixte frontalier prenant en compte l'aspect genre
- **Activité 1.1.4.** Commande et installation de MIDAS.

Produit 1.2 : Les agents de l'émigration-immigration affectés au poste frontalier sont formés sur l'opérationnalisation et la maintenance de MIDAS

Les activités qui seront mises en œuvre sous ce produit visent à contribuer au développement des capacités techniques des institutions responsables de la gestion des frontières. L'installation de MIDAS, réalisée sous le produit 1.1, sera suivie d'activités de formations spécifiques pour les agents des frontières et de l'immigration afin que ceux-ci disposent de connaissances nécessaires à l'utilisation de MIDAS. Les agents désignés aux frontières et à l'immigration au niveau du poste mixte frontalier de Sido recevront une formation complète sur l'utilisation, l'installation et la maintenance du système. Dans un premier temps, une formation des formateurs aura lieu, au profit de 15 agents ; cette première étape permettra d'assurer la disponibilité de formateurs sur MIDAS au sein même de la Direction de l'Emigration-Immigration et parmi les agents affectés aux frontières. Par la suite, une formation des utilisateurs sera organisée au profit des agents qui seront directement affectés au poste mixte frontalier de Sido et qui seront affectés à la collecte des données des passagers. Ces

agents seront formés sur l'utilisation, la maintenance du système. Les agences récipiendaires feront un plaidoyer auprès de la Direction de l'Emigration-Immigration afin qu'au moins 50% des agents qui seront formés soient des femmes.

Par ailleurs, ce projet établira également un lien avec le Bureau Central National (BCN) d'Interpol concernant l'interconnexion entre MIDAS et le système I-24/7 d'Interpol afin de permettre la détection en temps réel des personnes et des biens (par exemple véhicules) recherchés et des personnes voyageant avec des objets volés et documents de voyage perdus/volés. Le poste mixte frontalier de Sido disposera ainsi d'un système MIDAS connecté en temps réel au système I24/7 d'Interpol.

- **Activité 1.2.1.** Renforcement de capacité des acteurs impliqués dans de la gestion des frontières sur l'utilisation du système MIDAS pour une meilleure appropriation et pérennisation du projet (formation de formateur, formation des utilisateurs et formation sur la maintenance de MIDAS ;
- **Activité 1.2.2.** Interopérabilité MIDAS/Interpol.

Produit 1.3 : La confiance entre les communautés et les autorités ainsi que les relations intercommunautaires sont renforcées en vue de consolider la cohésion sociale et réduire les tensions dans les espaces frontaliers

Les activités menées sous ce produit permettront aux agences récipiendaires de sensibiliser les communautés et de renforcer leurs compétences et capacités en gestion des conflits et leur donner des outils afin qu'ils puissent être acteurs de paix et de cohésion sociale dans les zones frontalières.

En outre, un accent particulier sera mis sur l'engagement des communautés (notamment les femmes et les jeunes), des autorités locales et/ou coutumières et des FDS dans la promotion du genre et la communication pour le changement de comportement sur les violences basées sur le genre (VBG). Ces activités seront toutes organisées de façon conjointes avec les autorités chargées de la gestion des frontières et les communautés.

- **Activité 1.3.1.** Formation et sensibilisation des communautés en gestion de conflit et des tensions qui fragilisent la paix et la sécurité ;
- **Activité 1.3.2.** Organisation de campagnes de sensibilisation et de journées culturelles impliquant les jeunes et les femmes pour renforcer la cohésion sociale entre les populations transfrontalières et apaiser les tensions et conflits ;
- **Activité 1.3.3.** Sessions de sensibilisation sur l'engagement des communautés, les autorités locales et/ou coutumières et des FDS à la promotion du genre et la communication pour le changement de comportement (CCC) sur les violences basées sur le genre (VBG).

Produit 1.4 : Les populations et les autorités frontalières collaborent pour prévenir les conflits, incidents transfrontaliers et les crises migratoires

A la suite de ces différentes activités conjointes, les agences récipiendaires appuieront les autorités pour la mise en œuvre d'un exercice de simulation de crise le long de la frontière avec le Tchad, dans la zone de Sido. Cet exercice sera un moyen de renforcer et d'évaluer les capacités de réaction des autorités chargées de la gestion des frontières, des autorités locales et de la communauté en cas de crise aux espaces frontaliers. Cet exercice aura aussi pour objectif de développer un plan d'urgence local/régional pour les autorités centrafricaines pour faire face à une crise aux frontières et aussi de mettre en place des plans de formation pour une gestion humanitaire des frontières par les autorités en temps de crises migratoires à la frontière.

- **Activité 1.4.1** : SIMEX - Exercice de simulation et évaluation des capacités de réponse des autorités, incluant le renforcement de la collaboration inter service en cas de crises à la frontière et sensibilisation de la communauté frontalière pour appuyer la réponse.
- **Activité 1.4.2** : Renforcement des capacités dans la gestion humanitaire d'une crise.

Résultat 2 : Les acteurs impliqués dans la gestion des frontières ont des capacités renforcées pour lutter contre les trafics illicites qui menacent la sécurité et la stabilité des zones frontalières, et aussi la confiance et la communication entre les communautés locales et les forces de sécurité sont améliorés

La criminalité transnationale organisée menace la stabilité et le développement en RCA et dans la région de manière systématique et constitue un obstacle majeur à la réalisation de l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable. Les groupes criminels évoluent dans les communautés et tirent parti des vulnérabilités structurelles de la région et les besoins non satisfaits de la population. A cela s'ajoute la faiblesse des institutions chargées de lutte contre ces phénomènes, lesquelles ne sont pas suffisamment formées ni outillées et ne bénéficient pas d'infrastructures adéquates pour y faire face. Par ailleurs, leur vulnérabilité à la corruption est un facteur de risque qui sape leur action et met en mal la coopération entre les États ainsi que la confiance des populations. Ce résultat entend renforcer les capacités et améliorer l'efficacité des acteurs impliqués dans la gestion des frontières afin de garantir la sécurité humaine, de lutter contre la criminalité transnationale organisée et de protéger les populations dans les zones frontalières de la RCA, à travers [i) l'amélioration des capacités opérationnelles, procédurales et techniques des acteurs impliqués dans la gestion des frontières, le ii) le renforcement de la coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale chargés de lutter contre la criminalité transnationale organisée et iii) le renforcement de la collaboration, la confiance, et la communication entre les communautés locales et les forces d'application de la loi chargées de la sécurité aux frontières à travers des activités d'engagement communautaire, l'adoption des meilleures pratiques dans la prévention et la lutte contre la criminalité transfrontalière, la sensibilisation aux enjeux liés à la violence basée sur le genre, le respect des droits humains et le rôle fondamentale de l'engagement des femmes et les jeunes dans les processus de paix et sécurité.

Les droits humains sont au cœur de l'action de la présente initiative car ils représentent – avec la paix et la sécurité ainsi que le développement – l'un des piliers interdépendants et complémentaires du système des Nations Unies.

En tant que facteur essentiel à la réalisation d'un développement durable qui ne laisse personne de côté et au cœur de toutes les dimensions du développement durable, à savoir sociale, environnementale et économique, le respect des droits humains est clairement établi dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), qui a pour objectif de « réaliser les droits de l'homme pour tous ».

Ce Programme 2030 place l'égalité et la non-discrimination au cœur de ses principes. Il manifeste la volonté de « ne laisser personne de côté » et d'aider en priorité les personnes les plus défavorisées. Dans ce sens, la communauté internationale a clairement établi que l'état de droit et le respect des droits humains sont interdépendants, une idée au cœur de l'objectif de développement durable 16 (ODD 16). Cet objectif met en lumière le rôle que joue l'état de droit dans l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives. Il appelle en particulier à la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, et souligne l'importance de l'accès équitable à la justice, comme le montre la cible 16.3 avec son appel à « garantir à tous un égal accès à la justice ». Pour concrétiser cette ambition, il est donc impératif de réduire le nombre de victimes et de faciliter leur accès à la justice.

Dans ce sens, cette initiative conjointe, et plus particulièrement le résultat 2, contribuera à renforcer les capacités de l'état à protéger la population face aux risques transfrontalières, y compris la criminalité transnationale organisée, et à renforcer l'état de droit, la justice et la sécurité.

Spécifiquement, les activités organisées sous ce résultat permettront aussi d'intégrer des formations spécifiques sur les droits humains, notamment en ce qui concerne l'usage proportionné de la force, la protection des personnes vulnérables, y compris les migrants, les femmes et les enfants, ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences basées sur le genre.

Par ailleurs, une gouvernance frontalière respectueuse des droits humains implique également des mécanismes de contrôle et de redevabilité pour prévenir les abus et renforcer la confiance entre les populations et les forces de sécurité. En favorisant un dialogue inclusif et participatif, impliquant les femmes et les jeunes dans les processus de prévention et de sécurité, ce résultat contribue non seulement à la stabilité frontalière mais aussi à la réalisation des engagements internationaux en matière de droits humains et de développement durable de la RCA.

Produit 2.1 Les capacités opérationnelles, procédurales et techniques des acteurs impliqués dans la gestion des frontières sont renforcées ainsi que la collaboration, la confiance et la communication avec les communautés locales

Le produit 2.1 vise à renforcer les capacités opérationnelles, procédurales et techniques des acteurs impliqués dans la gestion des frontières en République Centrafricaine (RCA) ainsi qu'à renforcer l'engagement entre les populations locales et les autorités chargés de l'application de la loi responsables de la sécurité aux frontières, notamment dans la prévention et l'identification des cas de criminalité transnationale organisée. À travers les activités menées dans ce cadre, les autorités centrafricaines seront mieux outillées pour identifier et lutter contre les trafics

illicites qui déstabilisent non seulement les zones frontalières, mais aussi l'ensemble du pays. Ces activités incluent l'appui à l'application des Procédures Opérationnelles Standards (POS), afin d'assurer une réponse coordonnée, tant au niveau intra-agences qu'inter-agences, en particulier dans les postes frontaliers. Le renforcement des capacités concernera divers aspects techniques, tels que la détection, la surveillance, l'identification des menaces, l'échange d'informations, ainsi que la gestion et la transmission des preuves. Ces initiatives permettront aux acteurs impliqués dans la gestion des frontières d'agir de manière plus efficace et concertée pour sécuriser les frontières et renforcer la stabilité du pays face aux activités criminelles transnationales.

Simultanément, les activités visant à renforcer la confiance entre les autorités et les communautés permettront de sensibiliser aux risques et aux enjeux liés aux différentes formes de criminalité qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité dans les zones frontalières. Ces initiatives incluront des ateliers de formation et de sensibilisation portant sur les diverses formes de criminalité, leurs risques et leurs conséquences, éclairer sur certains comportements socialement acceptés mais légalement interdits (tels que l'orpaillage, le braconnage et d'autres types de trafics), les droits humains, les violences basées sur le genre, et l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations communautaires dans les processus de paix et sécurité.

- **Activité 2.1.1.** Ateliers (2) pour le renforcement des capacités de mise en œuvre des Procédures Opérationnelles Standards (PoS) dans le cadre de la coopération intra-services, inter-services et transfrontalières, qui constituent les trois piliers de la PNGEF
- **Activité 2.1.2.** Ateliers (2) pour l'élaboration d'un curriculum basé sur les besoins identifiés, notamment des sessions sur les crimes transfrontaliers et les différents types et modalités de trafics illicites, les fraudes documentaires, les procédures de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- **Activité 2.1.3.** Ateliers (4) de formation et pour l'amélioration de la confiance et la communication entre les communautés locales et les forces de sécurité pour prévenir et identifier les cas de criminalité transnationale organisée, tout en renforçant la compréhension du rôle des femmes et des jeunes dans la réponse contre la criminalité transfrontalière
- **Activité 2.1.4.** Ateliers (2) de formation de base pour renforcer les capacités de prévention, détection, et enquête des acteurs impliqués dans la gestion des frontières afin de lutter efficacement contre les trafics illicites
- **Activité 2.1.5.** Ateliers (2) de formation avancée pour renforcer les capacités de prévention, détection, et enquête (techniques spéciales d'enquête) des acteurs impliqués dans la gestion des frontières afin de lutter efficacement contre les trafics illicites.

Produit 2.2 La coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale chargés de lutter contre la criminalité transnationale organisée est renforcée

Le produit 2.2 vise à renforcer la coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée. À travers ces activités, la coopération nationale sera améliorée, notamment en

renforçant les capacités des officiers de police judiciaire (OPJ) à collaborer et communiquer efficacement avec les autorités judiciaires. Cela permettra une meilleure gestion des enquêtes, une organisation plus rigoureuse des dossiers, ainsi qu'une transmission plus fluide de l'information au parquet. De plus, ces initiatives faciliteront l'utilisation de techniques spéciales d'enquête, favorisant ainsi une réponse plus coordonnée et efficace face à la criminalité transnationale organisée, depuis l'investigation jusqu'à la poursuite judiciaire. Ces efforts visent à assurer une action concertée entre les différents acteurs de la chaîne pénale pour mieux contrer les menaces criminelles transnationales au niveau des zones frontalières ciblées.

- **Activité 2.2.1.** Ateliers nationaux (2) sur la coopération en matière lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris le cadre législatif existant, entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale chargés de la sécurité aux frontières ;
- **Activité 2.2.2.** Ateliers (2) pour l'élaboration de lignes directrices, guides et recommandations législatives permettant de mieux délimiter les responsabilités des différents acteurs dans la gestion intégrée des frontières ;
- **Activité 2.2.3.** Ateliers (3) pour l'élaboration des plans de recrutement, notamment des femmes, et de déploiement commun pour optimiser les ressources et assurer un maillage territorial harmonieux ;
- **Activité 2.2.4.** Ateliers (3) pour le renforcement de la probité et l'intégrité des acteurs impliqués dans la gestion des frontières et de leur sensibilité aux liens entre la corruption, la criminalité transnationale organisée et l'instabilité et l'insécurité au niveau national.

Résultat 3 : l'État met en place des mécanismes de prévention, préparation et réponses aux conflits liés à la transhumance et les capacités des institutions et structures étatiques en charge de la sécurité sont renforcées pour une meilleure prise en charge des problématiques sécuritaires affectant les hommes et les femmes

Dans ces localités où les activités agricoles et pastorales coexistent et se déroulent parfois simultanément, selon les saisons, les zones, ou les communautés, l'une des solutions les plus pertinentes pour prévenir et atténuer les tensions sociales et communautaires entre éleveurs et agriculteurs est la création et la sécurisation des couloirs de transhumance. Ces couloirs, qui permettent aux éleveurs de déplacer leur bétail sans empiéter sur les terres agricoles, sont essentiels pour maintenir une coexistence pacifique et éviter les conflits. Cependant, ils nécessitent non seulement d'être renforcés mais aussi d'être sécurisés pour garantir la mobilité du bétail dans un cadre organisé et sécurisé.

En effet, les tensions surviennent souvent lorsque les troupeaux franchissent les barrières et endommagent les cultures des agriculteurs, créant des frictions entre les deux groupes. Pour répondre à ce défi, la sécurisation des couloirs de transhumance devient une priorité. Cela inclut non seulement leur mise en place, mais également le renforcement des mécanismes de gestion de ces couloirs.

Un aspect clé de ce processus est l'implication des Forces de sécurité intérieure (FSI). Ces forces jouent un rôle déterminant dans la protection de ces couloirs, en s'assurant que les règles de transhumance soient respectées et en intervenant rapidement en cas de conflit. Le projet prévoit ainsi de renforcer la professionnalisation des FSI à travers leur formation en matière de police de proximité, notamment dans le cadre spécifique de la transhumance communautaire. Elles seront équipées pour mieux comprendre les dynamiques locales et jouer un rôle central dans la médiation et la sécurisation des espaces de transhumance. Au cours de ces formations, plusieurs thématiques seront abordées. Les questions de genre et des violences basées sur le genre ainsi que le rôle des FSI dans le respect et la promotion des droits humains, faisant partie des modules dispensés en matière de proximité, seront dispensés en faveur des bénéficiaires. Une série d'exercices pratiques, mettant en évidence les réalités et cas récurrents vécus par les communautés, viendra étoffer et étayer les notions théoriques développées.

Produit 3.1. Les couloirs de transhumance sont sécurisés et les capacités opérationnelles des FSI renforcées

Le projet mettra en œuvre plusieurs actions clés pour améliorer la gestion de la transhumance et renforcer la sécurité dans les zones concernées. D'abord, il procédera à la délimitation et au balisage des couloirs de transhumance, en installant des balises et des panneaux indicateurs pour marquer clairement les itinéraires de déplacement du bétail et les zones de pâturage. Cela permettra d'éviter les conflits liés à l'occupation des terres et de faciliter la circulation des troupeaux tout en respectant les espaces agricoles.

En parallèle, des formations seront organisées pour renforcer les capacités des Forces de Sécurité Intérieures (FSI). Celles-ci jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre, la protection des populations et la sécurité des biens. Cependant, dans le contexte spécifique de la transhumance, elles doivent adopter des compétences supplémentaires, notamment en matière de médiation et de gestion des conflits. Dans le cadre de ce projet, les FSI sélectionnées bénéficieront de formations spécialisées. Ces formations se concentreront sur la surveillance des couloirs de transhumance et la médiation entre éleveurs et agriculteurs, avec un objectif central : prévenir et résoudre pacifiquement les tensions qui pourraient émerger dans ces zones rurales. A Sido, comme dans la plupart des localités du pays, l'agriculture et le développement des cultures maraîchères sont et demeurent encore le quotidien des femmes en milieu rural. Symboles de stabilité et de cohésion sociale, le projet appuiera les causeries et le réseautage pour les femmes en vue de promouvoir la paix, l'entente avec les éleveurs et la sécurité de leurs localités respectives. En assurant une gestion plus fluide des déplacements du bétail et en encourageant la coopération entre les différents groupes, ces actions contribueront à maintenir l'harmonie sociale, tout en garantissant la sécurité et la paix dans les régions touchées par la transhumance.

Les interventions des FSI dans les zones de transhumance sont souvent rendues difficiles par des contraintes logistiques, notamment l'isolement des localités concernées, l'état dégradé des routes, et l'absence fréquente de réseau téléphonique. Pour pallier ces difficultés, le projet fournira aux FSI des équipements logistiques essentiels, tels que des véhicules tout-terrain, des motos, et des équipements de protection individuelle, afin de garantir une présence régulière et efficace dans les zones reculées.

En outre, le projet prévoit l'installation d'une station radio HF pour assurer une communication continue et fiable entre les équipes de terrain et les différentes bases (brigades et commissariats). Cet équipement permettra de mieux coordonner les interventions sur les couloirs de transhumance, d'améliorer la surveillance et de répondre plus rapidement aux incidents. Une communication fluide entre les équipes contribuera à une meilleure gestion des tensions et à une réactivité accrue face aux défis de la transhumance.

Enfin, la promotion d'une cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs, ainsi qu'au sein des communautés affectées par la transhumance, passe par le dialogue et la sensibilisation. Le projet organisera régulièrement des rencontres communautaires autour des thèmes de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Ces échanges incluront des acteurs clés comme les leaders communautaires, les agriculteurs, les éleveurs, ainsi que des groupes spécifiques tels que les femmes et les jeunes, qui ont un rôle crucial à jouer dans le maintien de la paix.

Ces causeries éducatives seront l'occasion de discuter des défis et des solutions autour de la transhumance, tout en promouvant le respect mutuel, la solidarité et les relations de bon voisinage. Ces discussions contribueront à renforcer la compréhension mutuelle et à promouvoir une stabilité sociale durable dans les zones concernées.

La mise en œuvre de ces initiatives permettra de favoriser une meilleure cohabitation entre éleveurs et agriculteurs et de réduire les tensions dans les zones de transhumance. Grâce à la formation des FSI, à l'équipement logistique adapté, et à l'encouragement du dialogue communautaire, le projet visera à renforcer la sécurité dans les zones rurales tout en promouvant des mécanismes de gestion pacifique des conflits. Cela contribuera à une stabilité sociale durable et à la réduction des tensions récurrentes liées aux activités de transhumance.

- **Activité 3.1.1.** Mettre en place des balises et signalisation des couloirs de transhumance et des zones de pâturage
- **Activité 3.1.2.** Former les FSI aux enjeux de la transhumance et aux techniques de médiation des conflits
- **Activité 3.1.3.** Doter les FSI d'équipements logistiques, de moyens de communication et de surveillance.
- **Activité 3.1.4.** Organiser les échanges communautaires pour promouvoir la cohabitation pacifique et durable

Produit 3.2. Les comités locaux de sécurité (CLS) sont mieux outillés et contribuent à une meilleure gestion des problèmes de sécurité communautaire

Une étude de perception sur le sentiment de sécurité des populations sera menée en amont afin de recueillir le ressenti des populations, notamment des communautés bénéficiaires, concernant leur sentiment de sécurité et d'insécurité. Elle vise à évaluer la manière dont les individus perçoivent les risques et les mesures de sécurité dans leur environnement. Le projet, en collaboration avec une structure spécialisée, mènera cette étude pour identifier les principales préoccupations sécuritaires, les zones perçues comme à risque, et les aspects des mesures de sécurité existantes qui nécessitent des améliorations.

Les résultats obtenus fourniront une base solide pour ajuster et améliorer les stratégies de sécurité. De plus, cette étude facilitera une communication plus efficace entre les responsables de la sécurité et les communautés. En somme, elle constituera un outil crucial pour évaluer et renforcer la gestion des risques, tout en favorisant un environnement plus sûr et sécurisé.

Les comités locaux de sécurité sont des structures de proximité composées de représentants des autorités locales, des leaders communautaires et d'autres acteurs de la société civile. Ils sont en première ligne pour identifier et gérer les tensions ou incidents de sécurité au sein des communautés. Grâce à une meilleure formation et à l'acquisition d'outils adaptés, les CLS seront en mesure de mieux comprendre les dynamiques de sécurité, d'anticiper les crises et d'intervenir de manière proactive pour réduire les conflits et les risques d'insécurité. Le projet appuiera ces comités en leur fournissant des compétences en gestion des conflits, en médiation, ainsi qu'en coordination avec les forces de sécurité et les autres acteurs concernés. Les membres des CLS seront formés aux principes de la police de proximité, ce qui les rendra aptes à jouer un rôle clé dans la gestion de la sécurité au niveau local. Ils deviendront ainsi des acteurs incontournables du maintien de la paix et de la sécurité dans leurs communautés. Le projet accompagnera également leurs actions de sensibilisation auprès des populations, afin de renforcer leur engagement et leur capacité à promouvoir la quiétude sociale et une sécurité durable.

En renforçant leur rôle, les CLS contribueront non seulement à une meilleure protection des populations, mais aussi à la promotion de la paix et de la cohésion sociale dans les zones d'intervention. Au cours de la mise en œuvre de ce projet, les acteurs des comités locaux de sécurité formés, apporteront également leurs appuis pour orienter, conseiller et accompagner les victimes de violences basées sur le genre vers les structures de prise en charge. En parallèle, des plans locaux de sécurité seront élaborés avec la participation active des communautés. Ces plans serviront de feuille de route pour la gestion des menaces sécuritaires spécifiques à chaque zone, en tenant compte des réalités locales telles que la transhumance, les tensions foncières ou les activités criminelles. En créant un cadre de collaboration entre les acteurs locaux et en définissant des stratégies de réponse adaptées, l'opérationnalisation des CLS et l'élaboration des plans locaux de sécurité contribueront à renforcer la résilience des communautés face aux crises et à améliorer durablement la sécurité et la cohésion sociale.

- **Activité 3.2.1.** Réaliser une évaluation sur les risques de violation des droits de l'homme encourus par les populations transfrontalières, et sur la perception en termes de sécurité de ces populations
- **Activité 3.2.2.** Opérationnaliser les CLS dans et élaborer les plans locaux de sécurité PLS
- **Activité 3.2.3.** Former et sensibiliser les acteurs des comités locaux de sécurité en gestion des conflits, en médiation, ainsi qu'en coordination avec les forces de sécurité et autres acteurs concernés.

Produit 3.3. Les infrastructures agropastorales nécessaires le long des couloirs de transhumance sont identifiées et réhabilitées

L'un des principaux facteurs des conflits liés à la transhumance est l'insuffisance d'infrastructures et de ressources adaptées pour répondre aux besoins des troupeaux et des

bouvier. Ces derniers cherchent constamment des sites appropriés pour faire paître leurs animaux et subvenir à leurs besoins de subsistance. Le projet vise à répondre à cette problématique en collaborant avec les autorités locales pour identifier les sites clés le long des couloirs de transhumance, où des infrastructures agropastorales pourront être réhabilitées ou créées.

Le consensus local sur l'utilisation de ces espaces permettra de faciliter la réhabilitation d'infrastructures, telles que des puits améliorés. Le projet prévoit, par exemple, la construction de cinq (5) puits qui serviront non seulement aux bouvier pour abreuver leurs troupeaux, mais aussi aux agriculteurs pour irriguer leurs cultures. Ces infrastructures joueront un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie le long des couloirs de transhumance et permettront de réduire les tensions entre éleveurs et agriculteurs en répondant à leurs besoins respectifs en eau.

La première étape consistera à évaluer les besoins en infrastructures agropastorales, en mettant un accent particulier sur les besoins en eau. Cette activité comprendra une évaluation de l'état des lieux des puits pastoraux existants et des autres points d'eau, ainsi qu'une cartographie des zones nécessitant des infrastructures supplémentaires. Le diagnostic permettra de repérer les sites prioritaires pour la réhabilitation ou la création de nouvelles infrastructures.

Le projet se déroulera en étroite concertation avec les autorités locales pour s'assurer que les priorités identifiées répondent aux besoins réels des communautés et des éleveurs transhumants. La viabilité des sites sera également évaluée pour garantir que les infrastructures puissent être correctement installées ou réhabilitées selon les normes techniques en vigueur.

Le projet s'appuiera sur l'expertise locale et la participation des communautés pour réhabiliter cinq points d'eau le long des couloirs de transhumance. La main-d'œuvre communautaire sera mobilisée pour participer aux travaux, favorisant ainsi une appropriation locale des infrastructures. La réhabilitation de ces points d'eau et puits améliorés permettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau, essentiel non seulement pour les éleveurs et leurs troupeaux, mais aussi pour les agriculteurs des zones environnantes qui dépendent de l'irrigation pour maintenir leurs cultures.

Cette activité vise également à renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques, en garantissant un accès stable à l'eau pour l'ensemble de la population y compris les acteurs agropastoraux, contribuant ainsi à prévenir les conflits d'usage liés à la rareté des ressources.

Enfin, l'implication des communautés dans la construction et la gestion des infrastructures est cruciale pour assurer leur durabilité. Le projet développera une stratégie de sensibilisation et d'échanges avec les communautés locales pour promouvoir une participation active dans tout le processus d'identification et de réhabilitation des infrastructures.

Des messages clés seront développés et diffusés à travers des rencontres communautaires pour expliquer l'importance de ces infrastructures et les bénéfices qu'elles apporteront à long terme pour la coexistence pacifique entre les éleveurs et agriculteurs. En s'assurant que les communautés comprennent l'importance de ces infrastructures et y participent activement, le projet vise à renforcer leur engagement pour une gestion durable des ressources partagées.

La mise en place et la réhabilitation des infrastructures agropastorales le long des couloirs de transhumance permettront non seulement de répondre aux besoins immédiats des éleveurs et des agriculteurs en matière d'accès à l'eau, mais aussi de réduire les tensions récurrentes entre ces deux groupes. Le diagnostic agropastoral, la réhabilitation des points d'eau, et la sensibilisation des communautés contribueront à créer des conditions propices à une meilleure coexistence pacifique, tout en améliorant les conditions de vie et de travail des acteurs agropastoraux. Cela garantira une meilleure résilience des communautés et une gestion plus harmonieuse des ressources naturelles le long des couloirs de transhumance.

- **Activité 3.3.1.** Réaliser un diagnostic agropastoral
- **Activité 3.3.2.** Réhabiliter et optimiser les points d'eaux / puits
- **Activité 3.3.3.** Sensibiliser les communautés sur l'importance des infrastructures

Produit 3.4. Les mécanismes communautaires d'alerte précoce et de réponse rapide pour la prévention des conflits liés à la transhumance sont mis en place

S'appuyant sur les initiatives antérieures, qu'elles soient en cours ou nécessitant un soutien, le projet vise à établir ou redynamiser des mécanismes communautaires d'alerte précoce. Ces mécanismes joueront un rôle clé dans le renforcement des stratégies et des ressources déployées pour favoriser un climat de paix et de stabilité dans la zone d'intervention. Grâce à l'anticipation des actions, à la collecte d'informations pertinentes et à la mise en place de réponses rapides, ces dispositifs contribueront à atténuer les crises potentielles susceptibles de compromettre la sécurité et la cohésion des communautés.

En raison de la diversité des interventions menées par les organisations nationales et internationales en RCA et de la nécessité d'accompagner efficacement les communautés dans la gestion des crises passées, les autorités locales ont parfois été amenées à créer divers mécanismes d'alerte et de veille communautaire, ainsi que d'autres initiatives similaires. Bien que ces mécanismes soient utilisés de manière circonstancielle, ils jouent un rôle clé dans la gestion des crises en milieu rural. Le projet entreprendra un diagnostic approfondi de ces initiatives pour identifier les plus pertinentes et dynamiques. L'objectif sera de les rendre pleinement opérationnelles en créant des synergies d'actions, dans le cadre des activités du projet, afin d'améliorer la capacité de réponse aux alertes précoces dans la zone d'intervention.

À la suite de l'identification des structures et personnes ressources dans la zone du projet, celles-ci bénéficieront d'une formation sur les techniques d'alerte précoce et les techniques de communication et de gestion des frontières. Le projet appuiera également des actions de sensibilisation auprès des communautés pour souligner l'importance de ces mécanismes, et les formations seront aussi complétées par des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière de gestion des frontières et sur les dangers liés aux trafics illicites. L'objectif est de créer un environnement plus sûr et coopératif, tout en réduisant les risques de trafics illicites dans les localités concernées par le projet.

En parallèle, des exercices réguliers de simulation seront organisés afin de tester la fonctionnalité et l'efficacité des systèmes d'alerte précoce mis en place, assurant ainsi leur performance et réactivité face aux crises éventuelles.

Enfin, le projet mettra à disposition des acteurs locaux identifiés des formations sur l'utilisation de technologies telles que les SMS, les applications mobiles et les réseaux sociaux pour

partager rapidement les alertes. Bien que l'utilisation inadéquate des outils de communication puisse poser des défis, ils restent cruciaux pour l'éducation, la sensibilisation et la prévention des conflits. En collaboration avec les autorités locales, le projet veillera à ce que les interventions soient coordonnées, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux crises.

- **Activité 3.4.1.** Réaliser un diagnostic des mécanismes d'alerte communautaires
- **Activité 3.4.2.** Former les personnes ressources, les leaders communautaires et les autorités locales sur les techniques d'alerte précoce et les techniques de communication et de gestion des frontières
- **Activité 3.4.3.** Appuyer les acteurs identifiés à l'utilisation de la technologie.
- d) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

▪ **Ciblage géographique**

Depuis quelques décennies maintenant, la préfecture de l'Ouham Fafa fait face à une insécurité grandissante et de la violence, y compris le vol de bétail, les attaques de groupes armés, le trafic d'armes illicites etc. En outre, la porosité des frontières, propice à l'insécurité et aux trafics d'armes, est un facteur majeur qui participe davantage à fragiliser la paix, la sécurité et la cohésion sociale. La localité de Sido, localisée à la frontière avec le Tchad, est située sur un axe très important pour la République Centrafricaine. En effet, l'axe Sido/Batangafo/Ouandago/Kaga-Bandoro/Sibut est un axe très important de ravitaillement de la capitale, s'il est stabilisé. En outre, les zones de Kabo et Sido représentent un riche bassin agricole. Le potentiel pour les échanges frontaliers est énorme car les Tchadiens dépendent fortement de la production agricole Centrafricaine. Par ailleurs, les Centrafricains importent des biens industriels légers produits au Nigeria qui transitent par le Tchad.

La zone est d'une importance stratégique et sa situation sécuritaire demeure encore fragile ; il s'avère ainsi crucial d'appuyer la sécurisation de la frontière au niveau de Sido, d'offrir des capacités adéquates aux FSI déployés à cette frontière afin d'appuyer la stabilisation sécuritaire. Ainsi, la frontière avec le Tchad au niveau de la localité de Sido peut devenir une zone de prospérité si elle est transformée et sécurisée grâce à l'intensité des échanges commerciaux de part et d'autre. Plusieurs couloirs de transhumance traversent également la localité de Sido.

▪ **Ciblage des bénéficiaires**

Bénéficiaires directs		
Activité	Catégorie	Nombre de bénéficiaires

Réhabilitation/construction du poste mixte frontalier de Sido avec la mise à disposition d'équipements modernes	Acteurs impliqués dans la gestion des frontières (police, gendarmerie et douane, environnement, élevage, santé etc.)	25
Formation sur l'opérationnalisation et la maintenance de MIDAS	Agents de l'émigration-immigration affectés au poste frontalier de Sido	15
Sessions de renforcement de capacités conjointes sur la gestion intégrée de frontières, ainsi que la prise en compte de la dimension genre dans la criminalité organisée et la gestion des frontières	Acteurs impliqués dans la gestion des frontières	50
	Communautés frontalières	200
Sessions de sensibilisation sur l'engagement des communautés, les autorités locales et/ou coutumières et des FDS à la promotion du genre et la communication pour le changement de comportement (CCC) sur les violences basées sur le genre (VBG)	Communautés frontalières	200
	Autorités locales et/ou coutumières	50
	Acteurs impliqués dans la gestion des frontières	50
Renforcement des capacités opérationnelles, procédurales et techniques des forces d'application de la loi chargées de la sécurité aux frontières	Acteurs impliqués dans la gestion des frontières	100
Renforcement de la coopération entre les forces d'application de la loi et les acteurs de la chaîne pénale chargés de lutter contre la criminalité transnationale organisée	Acteurs impliqués dans la gestion des frontières	250
	Acteurs de la chaîne pénale	100
Renforcement des capacités opérationnelles des FSI sur la thématique de la transhumance	Forces de Sécurité Intérieure	100
Renforcement des capacités des Comités Locaux de Sécurité	Comités Locaux de Sécurité	90

Réhabilitation des infrastructures agropastorales	Communautés locales	120
	Communautés pastorales (éleveurs/transhumants)	150
Communication et de sensibilisation sur la gestion des frontières, la transhumance et les trafics illicites	Communautés locales et transfrontalières	200
	Leaders communautaires	50
Bénéficiaires indirects		
Communautés environnantes		1000
Commission Nationale de la Gestion des Frontières		1
Organisations régionales (Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre)		2
Organisations de la société civile (OSC)		3

Lors de l'élaboration de cette proposition de projet, les agences récipiendaires se sont assurées d'évaluer les risques de générer des effets négatifs sur les communautés sur le court ou long terme à travers la mise en œuvre des activités et déterminer les mesures de mitigation à mettre en place. Par ailleurs, une analyse et compréhension du conflit a aussi été prise en compte, afin de mieux comprendre le contexte et s'assurer que les interventions proposées sont appropriées pour le contexte, acceptable pour les populations locales et ne vont pas à l'encontre des plans de développement locaux. En outre, tout au long de la mise en œuvre du projet, les différentes agences récipiendaires s'assureront que les interventions planifiées n'auront pas d'impact négatif inattendu sur les bénéficiaires et les communautés en général, notamment sur leur sécurité, leur dignité. Pour ce faire, plusieurs mesures seront prises notamment :

- Des mesures visant à atténuer les effets négatifs prédéterminés
- Des mesures visant à garantir que les projets s'appuient sur les capacités locales et les renforcent (pour prévenir la dépendance)
- La mise en place d'un système de gestion des plaintes et remontée des feedbacks
- Une communication régulière et le partage d'informations avec les bénéficiaires
- La mise en place d'un mécanisme de suivi des effets négatifs créés par l'intervention
- Les mesures visant à assurer une représentation adéquate des groupes marginalisés et défavorisés
- Des missions d'appui, de suivi ou d'évaluation prenant en considération le principe « Ne pas nuire »
- La mise en place d'un mécanisme de gestion et de protection des données
- La formation et gestion des équipes et des partenaires en lien avec le concept Do no harm
- Une collecte de données ventilées selon les catégories les plus vulnérables.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Le PNUD, l'ONUDC et l'OIM jouent un rôle très important dans le pays en matière de gestion des frontières, d'activités liées à la transhumance, les renforcements des capacités en matière de lutte contre les crimes transnationaux, entre autres, entre autres. "Les agences récipiendaires vont travailler en étroite collaboration avec le gouvernement, les partenaires locaux situés dans la zone frontalière, les autorités locales, les leaders communautaires/religieux, les associations de femmes etc.

L'OIM qui a une expertise avérée en matière de gestion intégrée des frontières aura le lead de ce projet et travaillera en étroite coordination avec l'ONUDC qui aura la charge de tous les aspects liés à la criminalité transfrontalière, et le PNUD sur tous les aspects de la transhumance. Les activités du projet seront menées de façon conjointe sur le terrain. L'OIM en tant qu'agence lead assurera la coordination générale des activités du projet au quotidien ; la mise en œuvre, le suivi des plans de travail annuels et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats, afin de rendre compte de l'exécution des activités et des ressources et consolider le rapport de progrès conformément au format et calendrier convenus. Cette rubrique inclut également les activités de communication et de visibilité du projet. L'OIM désigne un Project Manager du projet, qui travaillera en étroite collaboration avec le Chef des programmes OIM et les agences récipiendaires pour la mise en œuvre des activités. Ce Project Manager aura le rôle de Coordination entre les différentes agences de mise en œuvre du projet.

L'OIM travaille aux côtés du gouvernement Centrafricain depuis 2013 dans les domaines des gestions des frontières, de la stabilisation des communautés transfrontières, et des assistances humanitaires, afin de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, ainsi qu'aux défis de la migration. En outre, OIM dispose de solides antécédents au niveau régional en matière de gouvernance de l'immigration et des frontières et dispose d'une bonne capacité à suggérer de meilleures solutions pour la collecte de données aux frontières au Gouvernement centrafricain. Forte de sa longue expérience, OIM est bien positionnée pour mener directement des interventions pertinentes dans les domaines liés à la gestion et à la sécurité des frontières. L'OIM dispose de neuf sous-bureaux en République Centrafricaine, y compris un à Batangafo, un à Kaga Bando et un à Paoua ; la présence opérationnelle dans ces localités facilitera l'accès à la zone de Sido et la mise en œuvre du projet.

En outre, l'ONUDC, en tant que gardien de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par la résolution 55/25 de l'Assemblée générale le 15 novembre 2000, est le leader mondial dans la lutte contre les crimes transnationaux. L'ONUDC, à travers ses mandats, aide les Etats membres à prendre des mesures efficaces

contre la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogues, le blanchiment d'argent, la traite des personnes, le trafic illicite de migrants, le trafic d'armes à feu etc. Plus précisément, l'ONUDC travaille avec les institutions judiciaires et les agents d'application de la loi des Etats membres afin de renforcer les cadres politiques, législatifs et réglementaires ; d'améliorer les capacités d'enquête et de poursuite des activités criminelles ; et de renforcer la coopération judiciaire et policière au niveau bilatéral et régional.

Enfin, en appui aux forces de sécurité intérieure et résolument engagé dans la réforme du secteur de sécurité et de la justice à travers la mise en œuvre de plusieurs projets depuis 2014, le PNUD apparaît comme la principale structure dont les actions futures permettront de mieux préparer les forces de sécurité dont le rôle régalien est de sécuriser les frontières, d'assurer l'intégrité du territoire centrafricain et d'œuvrer en permanence pour la promotion de l'Etat de droit. Ainsi, son expérience dans la prévention et la résolution des conflits, la mise en place et l'accompagnement des mécanismes communautaires y afférents et surtout l'expertise développée en RCA dans la préparation des populations et communautés locales pour l'effectivité de la police de proximité dans certaines villes du pays en collaboration avec UNPOL /MINUSCA sont des atouts et de véritables supports qui serviront pour la réussite de ce projet et l'atteinte des résultats attendus.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation lead : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Partenaires d'exécution : Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Commission des Mouvements de	45 millions USD	BHA (Bureau of Humanitarian Assistance), ECHO, UN PBF, BPRM (Bureau of Population, Refugees, and Migration), EXBS (Export Control and Border Security), Banque Mondiale, Fonds Humanitaire (FH)	Bangui (bureau de coordination), Bambari, Bria, Bangassou, Ndele, Birao, Paoua, Kaga Bandoro, Batangafo, Berberati	169 staffs (5 in the project area, including one international staff)	Peace and Recovery Officer, Program Coordinator

Population, PARET, UEPNDDR					
Organisation bénéficiaire : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDDC)	2 million USD	INL	Bangui, RCA Dakar, Sénégal (bureau régional) Abidjan, Côte d'Ivoire (Hub régional sur la criminalité transnational organisée)	Bangui : 2	- Coordonnateur de programmes, Dakar - Expert en matière de gestion des frontières, Abidjan - Chargé de Programme, Bangui - Assistant Administratif, Bangui
Partenaires d'exécution : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Ministère des Finances et du Budget, Ministère des Eaux et forêts, Ministère de la Défense (Gendarmerie Nationale); Ministère de la Justice de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, la Commission nationale en charge de la gestion des frontières (CNCGF)					
Organisation bénéficiaire : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	35 Millions USD	MINUSCA, INL, KOICA, UE, JAPON,	Bangui Bambari Bria Bangassou, Bosangoa Batangafo Ndélé Birao Obo	113	- Conseiller Gouvernance et Etat de Droit - Spécialiste technique Réforme du secteur de sécurité - Spécialiste sécurité communautaire - Expert national sécurité
Partenaires d'exécution : Ministères de : -Intérieur et sécurité publique -Agriculture et de l'élevage					

-Administration du territoire et développement local					- Gestionnaire comptable et financier - Ingénieur national PNUD
--	--	--	--	--	--

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

L'ONUDC, le PNUD et l'OIM proposent de mettre en place une structure de gouvernance du projet qui comprendra un organe technique impliquant les institutions nationales clés telles que la Commission Nationale de Gestion des Frontières mais également les sections RSS de la MINUSCA, la Division des affaires politiques, UNPOL, les organisations de la société civile pertinentes (ANDE, FNEC, Réseau des Médiateurs, entre autres) etc. La structure de gouvernance comprendra également un organe stratégique impliquant les ministères clés et le leadership de la MINUSCA afin de bénéficier de l'accompagnement politique de la MINUSCA.

En outre, des réunions de concertations mensuelles au niveau technique entre l'OIM, l'ONUDC, le PNUD, et la MINUSCA Section RSS seront organisées chaque début de mois avec pour objectif : a) d'évaluer l'état d'avancement du projet et planifier les activités à venir, b) de discuter de l'état d'avancement des différents rapports mensuels/semestriels, etc. et c) de s'assurer du bon échange d'informations entre le projet et les partenaires de mise en œuvre du projet (qui pourront éventuellement être invités à la réunion). L'équipe de gestion, de reporting et de coordination du projet est placée sous le leadership de l'OIM (Agence Lead du Projet). Chacune des agences bénéficiaires veillera à l'assurance-qualité du projet conformément à son avantage comparatif sur l'une ou l'autre des composantes du projet et des produits qui relèvent de son mandat mais la mise en œuvre des activités se fera en complémentarité et de manière intégrée.

En ce qui concerne les activités mises en œuvre par l'ONUDC, un coordonnateur de projet (P4) et un assistant(e) administratif(ve) seront recrutés en cost-share.

Concernant l'OIM, Un Program Coordinator (5%), un Project Manager (Peace and Recovery specialist, 30%), un assistant programme (Information Assistant, 50%) et un assistant IT (25%) seront affectés sur le projet en cost-share.

Le personnel du PNUD couvert par ce projet est comme suit

- Le spécialiste technique en Réforme du Secteur de la Sécurité (P4) 5%

- Le Spécialiste Sécurité Communautaire (UNV International) 10 %
- L'expert National Sécurité (NPSA 9) 50%.

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
L'instabilité de la situation sécuritaire (activité continue et attaques des groupes armés, notamment de la CPC) ne permet pas l'accès aux zones du projet et retarde la mise en œuvre des activités	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la situation en matière de sécurité pour garantir une alerte et une adaptation rapides, selon les besoins et la situation, en collaboration avec les sections pertinentes d'OSS et de la MINUSCA (exemples : UNDSS, JOC, JMAC) - Tenir un registre des incidents de sécurité et mettre en œuvre une cartographie et une analyse périodiques des risques pour soutenir la gestion du projet et les partenaires dans le déploiement de réponses appropriées de prévention et d'atténuation - Elaborer une planification d'urgence pour le retrait partiel ou total des zones critiques touchées par le conflit lorsque les mesures de prévention et d'atténuation n'améliorent pas la situation.
L'inaccessibilité logistique de la zone cible à certaines périodes de l'année (notamment en saison des pluies ou certaines pistes/voies d'accès sont impraticables)	Élevé	<p>Le planning d'activités sera élaboré en tenant compte des différentes saisons et l'équipe du projet anticipera sur les différentes procédures, notamment d'achat, afin de ne pas accuser de retard sur la mise en œuvre des activités.</p> <p>Des réaménagements de la planification pourront être</p>

		effectués, en fonction de l'évolution du contexte.
Le projet est retardé en raison des difficultés d'approvisionnement au niveau local et/ou national pour les matériaux et matières premières nécessaires pour la construction et l'équipement du poste mixte frontalier.	Élevé	Des plans d'achat seront élaborés par chaque agence récipiendaire afin d'anticiper les achats et les circuits d'approvisionnements. Des rencontres régulières seront tenues aussi avec les partenaires d'exécution afin de faciliter les approvisionnements, lorsque possible et nécessaire et anticiper sur tout éventuel délai.
Des conflits pourraient surgir entre les agents des frontières et les membres des communautés locales en raison de la mise en œuvre du projet (notamment au cours des activités d'engagement communautaire)	Élevé	Les autorités locales et les OSC seront impliqués dans la mise en œuvre du projet et seront amenés à jouer un rôle central pour garantir aux bénéficiaires un espace sûr leur permettant de présenter leurs points de vue
Les communautés pourraient être réfractaires à participer aux activités d'engagement communautaire et ne pas vouloir collaborer avec les autorités et les agents des frontières (pour des raisons de méfiance, de peur de représailles, entre autres).	Moyen	Des mécanismes de communications clairs et participatifs seront mis en place pour une meilleure appropriation du projet par les communautés.
Les conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs sont récurrents	Élevé	Les activités du projet s'attèleront à mettre en place des cadres de dialogues, de médiation et de gestion pacifique des conflits. Les activités permettront aussi de mettre en place des mécanismes pour prévenir ces conflits.
Les femmes éprouveront des craintes à s'engager dans des activités où participent aussi les FDS (peur de violence, de proximité avec des porteurs d'armes, d'harcèlement sexuel...)	Élevé	Des sensibilisations seront menées auprès des communautés, en particulier des femmes, afin de leur rappeler l'importance du rôle de la femme dans ces différents exercices, les mécanismes mis en place pour s'assurer de la protection des femmes au cours du projet.

<p>Les FDS impliqués dans le projet et affectés au niveau de la zone frontalière de Sido pourraient, dans le cadre de l'exercice de leur fonction, procéder à des détentions arbitraires, des fouilles corporelles non adéquates, la confiscation de documents en règle, ou demander des contreparties aux personnes qui se présentent au poste frontière (y compris des demandes de faveurs sexuelles aux femmes).</p>	<p>Élevé</p>	<p>Les formations qui seront menées mettront l'accent sur les abus de droits de l'homme, l'exploitation et les abus sexuels et les risques encourus par les auteurs de ces crimes.</p> <p>Des sensibilisations seront aussi menées auprès des communautés afin qu'ils puissent reconnaître ces abus des droits de l'homme, comment réagir face à de telles situations et quels sont les voies et moyens disponibles et sécurisés pour faire remonter les informations.</p>
<p>Les FDS qui seront formés et déployés dans les zones couvertes par le projet pour aider le gouvernement à lutter contre la criminalité transnationale organisée pourraient s'engager dans des actes d'abus ou de violences sexuelles à l'encontre des femmes</p>	<p>Elevé</p>	<p>Les FDS qui seront formés pour cette tâche seront sensibilisés aux conséquences pénales et administratives qui résulteraient de tels actes.</p> <p>Les FDS qui seront formées feront l'objet d'un <i>vetting</i> de la part de la section <i>vetting</i> de UNPOL.</p> <p>Les communautés seront sensibilisées afin qu'elles puissent dénoncer de tels actes afin que des mesures appropriées soient promptement prises.</p>
<p>Le projet est retardé en raison de difficultés de coordination entre les agences.</p>	<p>Faible</p>	<p>Des concertations périodiques seront menées entre les points focaux des agences concernées sur l'état d'avancement du projet et sur les contraintes éventuelles à surmonter.</p>
<p>Catastrophe environnementale dans la zone de couverture</p>	<p>Faible</p>	<p>Réviser la planification globale, ainsi que les stratégies globales en planifiant des actions qui tiennent compte de la conjoncture environnementale.</p>

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation spécifique sera mis en place dès le démarrage du projet, en étroite collaboration avec le Secrétariat du PBF. Il appliquera le suivi à base communautaire (CBM&E), initiative pilote du Fonds de consolidation de la paix. En effet, le suivi et l'évaluation communautaire permettent de recueillir les points de vue sur des communautés sur la mise en œuvre du projet et facilitera le processus itératif qui permet en temps et en heure, aux agences de mise en œuvre, aux acteurs nationaux et au Coordonnateur résident de prendre les mesures correctives lorsque nécessaire. Ce groupe de suivi communautaire sera choisi à l'issue de consultations au niveau local.

Les actions suivantes seront entreprises pour assurer le **suivi-évaluation du projet** : (i) mobilisation d'une équipe chargée de suivi-évaluation sous le lead de l'OIM ; (ii) élaboration en début de projet d'un plan de suivi qui décrira la méthodologie de suivi et évaluation, les responsabilités et les échéances ; (iii) mise en place d'une base de données commune de suivi en ligne que les trois agences pourront compléter ; (iv) organisation de réunions de coordination régulières entre les agences d'exécution du projet et (v) organisation de missions de suivi conjointes entre les agences récipiendaires. L'équipe chargée de suivi-évaluation s'assurera de (i) l'efficacité de la mise en œuvre du projet, (ii) l'efficacité des actions et la qualité des résultats annuels et finaux, (iii) et de la documentation des bonnes pratiques et témoignages. Par ailleurs, elle procédera à la compilation des données renseignées dans la base de données commune.

Les outils de collecte de données comprendront, entre autres, les rapports d'activités, les procès-verbaux des réunions des comités locaux ainsi que les questionnaires pré et post activité afin de mesurer l'acquisition des connaissances et les changements, les études, les entrevues avec les bénéficiaires et autres parties prenantes. Les données recueillies seront ventilées et des outils de visualisation de données graphiques seront générés et partagés. Les équipes terrain des agences partenaires pourront également faire remonter des informations au niveau central. Le Secrétariat du PBF sera sollicité périodiquement pour l'appui au suivi-évaluation. Conformément aux directives du PBF, des rapports seront agrégés tous les six mois et les leçons apprises seront régulièrement archivées et partagées. Les rapports de suivi du projet seront établis et consolidés par l'OIM.

Afin de comprendre à partir de données fiables comment le projet progresse et vise les causes profondes de l'instabilité et y remédie, **une évaluation des besoins** sera réalisée au cours de la première phase afin de générer des données de base par rapport aux indicateurs du cadre des résultats et à d'autres données liées à la théorie du changement avec un focus sur la

consolidation de la paix. Cette étude de base utilisera une approche tant quantitative que qualitative de collecte des données, et la sélection des répondants pour les données qualitatives sera fondée sur l'inclusivité et la sensibilité aux conflits de toutes les parties prenantes concernées. L'évaluation sera réalisée sur la base d'un échantillon statistiquement valide et qui assure l'inclusivité de tous les intervenants cibles.

Par ailleurs des **enquêtes de perception** seront réalisées conjointement par OIM/ONUDD/PNUD en début, milieu et fin de projet afin de mesurer le taux de satisfaction des bénéficiaires et les changements de perception / qualitatifs vis-à-vis du sentiment de sécurité des populations, de la confiance accrue des populations etc. Ces enquêtes de perception contribueront à évaluer les effets de moyen terme de ce projet sur la consolidation de la paix dans la région visée, nous offrant ainsi la possibilité d'ajuster l'ensemble des projets qui suivront en fonction des leçons apprises.

Ce projet fera l'objet d'une **évaluation finale indépendante**. Le processus d'évaluation sera conjoint, dirigé par l'OIM en tant qu'agence lead, et impliquera l'élaboration conjointe des Termes de Référence pour l'évaluation, la sélection conjointe de l'évaluateur et la revue conjointe du rapport. L'évaluation indépendante sera soumise aux départements d'évaluation de l'OIM/ONUDD/PNUD pour approbation préalablement à sa diffusion au PBF et parties prenantes. Le PBF sera consulté tout au long du processus d'évaluation finale.

Communication/Visibilité : Une équipe de communication sera mise en place par les agences partenaires pour assurer la visibilité de l'ensemble du projet. Les contenus de communication et des supports de visibilité seront élaborés tout au long du projet pour promouvoir le projet : des web story seront publiés sur les sites de l'OIM, l'ONUDD et le PNUD, ainsi que des factsheets, qui illustreront les avancées obtenues pour ce projet, seront produites à destination des bailleurs et des partenaires. Toutes les réussites majeures du projet seront partagées sur les réseaux sociaux de de l'OIM, l'ONUDD, du PNUD et du PBF. L'implication des communautés dans la mise en œuvre des activités créera un effet de « cascade » qui permettra d'amplifier la visibilité du projet.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le projet a été élaboré après consultations des principaux acteurs concernés entre avril et août 2024 afin d'assurer une pleine appropriation nationale et de répondre aux priorités stratégiques de la République Centrafricaine. Ainsi les activités prévues dans le cadre du projet sont alignées sur les priorités de consolidation de la paix du gouvernement et prend en compte les

préoccupations des communautés. **La pertinence des activités devrait garantir la pleine appropriation du projet auprès des communautés concernées.**

En mai 2023, le gouvernement de la RCA, avec l'appui de la MINUSCA, s'est doté d'une Politique Nationale de Gestion des Espaces Frontaliers (PNGEF) avec des priorités suivantes:

- ✓ La protection des frontières et la sécurité des populations frontalières face aux menaces extérieures ;
- ✓ Le contrôle des flux transfrontaliers pour lutter contre les trafics illicites et la circulation des réseaux criminels en s'assurant d'une meilleure gestion des flux migratoires tout en facilitant la libre circulation des personnes et des biens conformément au cadre légal en la matière ;
- ✓ Le renforcement de la coopération et de la coordination entre les acteurs intervenant sur la gestion des frontières ;
- ✓ La promotion de la coopération transfrontalière et le développement des zones frontalières.

Cette politique confirme ainsi l'engagement du gouvernement de la RCA à mettre en œuvre les efforts nécessaires dans la gestion de ses frontières. Les objectifs du projet entrent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la PNGEF, ce qui garantira une meilleure appropriation nationale et implication des autorités dans la mise en œuvre. La construction d'un poste mixte frontalier moderne, la digitalisation du système de collecte des flux migratoires et le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la gestion des frontières participeront à la pérennisation des acquis du projet, avec notamment une disponibilité des compétences par rapport à MIDAS au niveau national au sein du Ministère de l'Intérieur. Pour rappel, la digitalisation (ex MIDAS) est fonctionnelle dans le pays et c'est un outil indépendant dont l'utilisation est exclusivement réservée au gouvernement. Par ailleurs, le serveur central logé à la Direction de l'émigration-immigration est un moyen d'assurer l'appropriation par la partie gouvernementale et la durabilité de l'action; en effet, les compétences des agents de la Direction de l'émigration-immigration sont renforcées sur l'utilisation du logiciel et du serveur et il n'y aura pas besoin d'avoir constamment un collègue des agences récipiendaires pour faire fonctionner le logiciel.

A cela s'ajoute l'importance de l'engagement communautaire qui sera développé dans le cadre du projet et qui permettra une grande implication des communautés frontalières dans la gestion des frontières, mais aussi dans la gestion positive des conflits liés à l'activité de transhumance; après la fin de la mise en œuvre du projet, ces communautés seront suffisamment outillées pour mieux comprendre leur rôle dans la sécurisation des frontières ainsi que leur rôle dans la gestion positive et pacifique des conflits qui pourraient surgir, sans avoir besoin de l'intervention des agences de mise en œuvre du projet.

La mise en place/redynamisation de comités locaux de paix et/ou de gestion des conflits au niveau local et le renforcement des capacités de ces acteurs locaux permettra d'assurer une durabilité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet, ces acteurs étant ainsi en mesure

de perpétuer les acquis du projet même après sa fin. Une forte participation de jeunes femmes et hommes ainsi que l'engagement des comités locaux des communautés frontalières garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet avec des stratégies sectorielles plus larges de consolidation de la paix et de résilience.

En outre, des mesures préalables seront aussi prises pour s'assurer de la durabilité du projet. Il s'agira, entre autres, de procéder à une évaluation complète de la zone d'implantation du poste mixte frontalier, en collaboration étroite avec les autorités nationales et locales, la CNGEF et le comité de pilotage du plan d'action de la PNGEF, afin d'avoir un meilleur aperçu sur les besoins en termes d'équipement et de construction et, garantir ainsi l'implantation d'un poste adéquat en fonction du contexte et qui sera fonctionnel grâce aux équipements adaptés et nécessaires. La participation active des acteurs nationaux, la coopération et l'échange fondé sur leurs expériences basées sur leurs pratiques quotidiennes en gestion des frontières aidera également à créer une pleine appropriation du projet qui contribuera à la viabilité à long terme. Dans le but toujours d'assurer la pérennisation du projet et provoquer un effet catalytique, les organisations de mise en œuvre de ce projet prendront les dispositions nécessaires pour un plaidoyer fort sur la nécessité de soutenir la gestion des frontières en RCA. En effet, durant toute la mise en œuvre des activités du projet, les partenaires techniques et financiers seront informés des acquis et défis. Il sera question aussi d'appuyer la divulgation de la politique nationale de gestion des espaces frontaliers, l'étude de référence sur la gestion des frontières faite par OIM mais aussi les acquis en matière de sécurité aux frontières dans le pays. Des supports de visibilité seront produits pour appuyer une bonne communication autour du projet et besoins y afférents.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranche dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Le budget sera réparti entre les trois agences bénéficiaires en fonction des axes d'intervention et de positionnement. Cette répartition permettra une meilleure mise en œuvre des activités du projet tout en tenant compte des procédures de chaque agence. Dans la mesure où le projet prévoit une construction de poste frontière intégré équipe de MIDAS, une bonne partie du budget sera allouée à cette activité. Les agences n'ayant pas de base dans la zone du Moyen Sido, une partie du budget sera aussi allouée à la société civile pour leur implication dans les activités de renforcement de capacité, de sensibilisation, d'appui aux initiatives locales en plus de la création/redynamisation des communautés locales.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui Non		Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé		X	Les partenaires de la société civile seront identifiés à travers des appels d'offre qui seront lancés par les agences partenaires.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		Le site du projet a été identifié avec l'approbation des autorités de la RCA lors d'une rencontre avec le comité PNGEF et le MISIP
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.		X	Au début du projet cela sera effectué pour les communautés locales ; concernant les bureaux gouvernementaux, les discussions avec le MISIP et la CNGEF ont permis de les sensibiliser sur le projet et les activités prévues.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?		X	Une évaluation préliminaire du site d'implémentation du projet est prévue avant la contractualisation, afin d'adapter au mieux les interventions planifiées dans le cadre du projet. Les différentes agences disposent de leçons apprises et de bonnes pratiques cumulées d'autres projets qu'elles ont mis en œuvre sur les mêmes thématiques.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Les critères sont identifiés et détaillés dans le narratif. Pour la sélection plus précise des personnes qui participeront

			aux activités, cela sera fait en commun accord avec les autorités.
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		X	
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?		X	Oui ; la structure de coordination du projet est claire et des plannings de rencontres régulières sont établies entre les différentes agences pour le suivi de la mise en œuvre du projet. L'agence lead sera responsable de l'organisation et du suivi de la réalisation de ces rencontres.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?		X	
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?		X	
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?		X	
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?		X	

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?		X	Non applicable
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein	X		

des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.			
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	X		Les achats seront effectués sur base des procédures matière de passation de marché strictes des agences récipiendaires. Des comparaisons couts-qualité seront effectués et les entreprises et fournisseurs sélectionnés seront soumis à une vérification stricte de leur cahier de charge, de leurs références en termes de travaux auprès d'autres organisations, entre autres. En outre, les autorités en charge de la gestion des frontières seront sensibilisées sur l'utilisation des locaux, leur entretien et la nécessité de pérenniser l'ouvrage qui leur sera remis.
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	

8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X	Contributions en termes de staffing des agences (les staffs qui seront affectés à la mise en œuvre du projet ne seront pas alloués à 100% sur le projet) ; en outre, les véhicules et bureaux et autres appuis matériels des agences seront aussi des contributions en nature pour la mise en œuvre du projet.
--	---	--

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in

country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.²⁴
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁴ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : La gouvernance des frontières est améliorée à travers le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et de réponse aux crises des autorités frontalières et des mécanismes d'engagement des communautés	Produit 1.1 : Les acteurs impliqués dans la gestion des frontières bénéficient d'infrastructures adéquates pour une meilleure gestion et sécurisation de l'espace frontalier. Liste des activités relevant du produit : - Analyse et évaluation des besoins du poste mixte frontalier de Sido, tenant compte de la dimension genre	Indicateur 1 a : Niveau de satisfaction des communautés et autorités locales en rapport avec la sécurité aux frontières. Niveau de référence : 0 Cible: 90 % (ventilés en âge et sexe des acteurs impliqués dans la gestion des frontières sont satisfaits).	Rapport d'évaluation, rapport mission de terrain	Début et fin du projet
		Indicateur 1 b : Pourcentage des personnes qui perçoivent que la sécurité s'est améliorée sur les 12 derniers mois Niveau de référence : 0 Cible: 90 %	Rapport d'évaluation du projet Rapport de fin de projet	
(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) 16.4, 16.5, 16 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1.1.1 Nombre d'infrastructures construites, équipées et fonctionnelles prenant en compte le facteur genre Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'activités, certificat de remise d'ouvrage, photos, vidéos	Fin du projet

	<p>et les besoins spécifiques des femmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation/construction du poste mixte frontalier de Sido avec la mise à disposition d'équipements modernes en tenant compte de la dimension genre et les besoins spécifiques des femmes ; - Equipement mobilier du poste mixte frontalier prenant en compte l'aspect genre. - 4. Commande et installation de MIDAS 			Fin du projet
	<p>Produit 1.2 : Les agents de l'émigration affectés au poste frontalier sont formés sur l'opérationnalisation et la maintenance de MIDAS</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des acteurs impliqués dans de la gestion des frontières sur l'utilisation du système MIDAS pour une meilleure appropriation et pérennisation du projet (formation de formateur, formation des 	<p>Indicateur 1.2.1 % d'agents formés qui se sentent confiants dans leur capacité à utiliser et entretenir le système MIDAS de manière autonome.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Rapport de la formation/liste des participants</p>	Fin du projet
<p>Indicateur 1.2.2 Nombre de fonctionnaires impliqués dans la gestion des frontières formés comme formateurs, ventilés par sexe.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 10 (H=7 ; F=3)</p>	<p>Rapport de l'installation</p>	Fin du projet		

	utilisateurs et formation sur la maintenance de MIDAS ; - Interopérabilité MIDAS / Interpol	Niveau de référence : Non Cible : Oui		
	Produit 1.3 La confiance entre les communautés et les autorités ainsi que les relations intercommunautaires sont renforcées en vue de consolider la cohésion sociale et réduire les tensions dans les espaces frontaliers Liste des activités relevant du produit : - Formation et sensibilisation des communautés en gestion de conflit et des tensions qui fragilisent la paix et la sécurité ; - Organisation de campagnes de sensibilisation et de journées culturelles impliquant les jeunes et les femmes pour renforcer la cohésion sociale entre les populations transfrontalières et apaiser les tensions et conflits ; - Sessions de sensibilisation sur l'engagement des communautés, les autorités	Indicateur 1.3.1 Nombre de modules/messages de campagnes de sensibilisation développés ; Niveau de référence : 0 Cible : 6 Indicateur 1.3.2 Nombre de participants aux campagnes de sensibilisation et de journées culturelles Niveau de référence : 0 Cible : 500 (H=300 ; F=200)	Rapports d'activités/vidéo/photos Rapport de session de sensibilisation ; liste de présence ; photos ; vidéos.	Fin du projet

	<p>Locales et/ou coutumières et des FDS à la promotion du genre et la communication pour le changement de comportement (CCC) sur les violences basées sur le genre (VBG) ;</p>			
	<p>Produit 1.4 : Les populations et les autorités frontalières collaborent pour prévenir les conflits, incidents transfrontaliers et les crises migratoires</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>- SIMEX - Exercice de simulation et évaluation des capacités de réponse des autorités, incluant le renforcement de la collaboration inter service en cas de crises à la frontière et sensibilisation de la communauté frontalière pour appuyer la réponse.</p>	<p>Nombre de session de sensibilisation réalisées</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 8</p>	<p>Rapports d'activités/vidéos/photos</p>	<p>Fin du projet</p>
		<p>Nombre d'exercice de simulation effectué</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapports d'exercice de simulation/vidéos/photos</p>	<p>Fin du projet</p>

	- Renforcement des capacités dans la gestion humanitaire d'une crise.		Rapports d'activités, Listes d'émargement des formations	
<p>Résultat 2 : Les acteurs impliqués dans la gestion des frontières ont des capacités renforcées pour lutter contre les trafics illicites qui menacent la sécurité et la stabilité dans les zones frontalières</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) : 16,4 16,5</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 2.1 : Les capacités opérationnelles, procédurales et techniques des acteurs impliqués dans la gestion des frontières sont renforcées</p>	<p>Indicateur 2a : % des membres des communautés frontalières et d'agents de sécurité qui perçoivent une amélioration de la coopération et la confiance</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 250</p> <p>Indicateur 2 b : Pourcentage de membres des communautés frontalières qui se sentent impliqués et valorisés dans la gestion des frontières Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 60%</p> <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre d'ateliers organisés pour le renforcement des capacités de mise en œuvre des Procédures Opérationnelles Standards (POS)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	<p>Nombre de documents élaborés, nombre de POS adoptées, rapports d'activités</p> <p>Rapports d'activités, POS élaborées et adoptées</p>	

<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers (3) pour le renforcement des capacités de mise en œuvre des Procédures Opérationnelles Standards (PoS) dans le cadre de la coopération intra-services, inter-services et transfrontalières, qui constituent les trois piliers de la PNGEF - Ateliers (3) d'élaboration d'un curriculum basé sur les besoins identifiés, notamment des sessions sur les crimes transfrontaliers et les différents types et modalités de trafics illicites, les fraudes documentaires, les procédures de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) - Ateliers (2) de formation et sensibilisation sur les principes de l'agenda WPS (femmes, paix et sécurité) dans la réponse de l'État contre la criminalité transfrontalière 			
Indicateur 2.1.2 : Nombre de curricula développés	Rapports d'activités		
Niveau de référence : 0 Cible : 1			
Indicateur 2.1.3 : Nombre d'ateliers de sensibilisation sur les questions de WPS	Rapports d'activités		
Niveau de référence : 0 Cible : 2			
Indicateur 2.1.4 : Nombre d'officiers bénéficiaires de formations de base pour les forces d'application de la loi, désagrégé par sexe et par service/fonction	Rapports d'activités, listes d'émargement des formations		
Niveau de référence : 0 Cible : 75 (30 femmes, 40 hommes)			

	<p>- Ateliers (2) de formation de base pour renforcer les capacités de prévention, détection, et enquête des acteurs impliqués dans la gestion des frontières afin de lutter efficacement contre les trafics illicites</p> <p>- Ateliers (2) de formation avancée pour renforcer les capacités de prévention, détection, et enquête (techniques spéciales d'enquête) des acteurs impliqués dans la gestion des frontières afin de lutter efficacement contre les trafics illicites.</p>	<p>Indicateur 2.1.5 : Nombre d'officiers bénéficiaires de formations avancées pour les forces d'application de la loi, désagrégé par sexe et par service/fonction</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50 (20 femmes, 30 hommes)</p>	<p>Rapports d'activités, listes d'émargement des formations</p>	
	<p>Produit 2.2 La coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale chargés de lutter contre la criminalité transnationale organisée est renforcée</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Nombre d'officiers de la chaîne pénale bénéficiaires de formations sur la coopération en matière de criminalité transnationale organisée, désagrégé par sexe et par service/fonction</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 150 (55 femmes, 95 hommes)</p>	<p>Rapports d'activités, listes d'émargement des formations</p>	

<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>- Ateliers nationaux (2) sur la coopération en matière lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris le cadre législatif existant, entre les acteurs impliqués dans la gestion des frontières et les acteurs de la chaîne pénale chargés de la sécurité aux frontières</p> <p>- Ateliers (2) pour l'élaboration de lignes directrices, guides et recommandations législatives permettant de mieux délimiter les responsabilités des différents acteurs dans la gestion intégrée des frontières</p> <p>- Ateliers (3) pour l'élaboration des plans de recrutement, notamment des femmes, et de déploiement commun pour optimiser les ressources et assurer un maillage territorial harmonieux</p> <p>- Ateliers (3) pour le renforcement de la probité et l'intégrité des acteurs</p>	<p>Indicateur 2.2.2 : Nombres d'officiers bénéficiaires de formations sur la coopération inter-agences, désagrégé par sexe et par service/fonction</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50 (20 femmes, 30 hommes)</p>	<p>Rapports d'activités, listes d'émargement des formations</p>	
	<p>Indicateur 2.2.3 : Nombre de produits, y compris lignes directrices, guides et recommandations législatives permettant de mieux délimiter les responsabilités des différents acteurs dans la gestion intégrée des frontières</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	<p>Rapports d'activités, nombre de plans élaborés</p>	
<p>Indicateur 2.2.4 : Nombre de plans de recrutement élaborés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapports d'activités</p>		

	<p>impliqués dans la gestion des frontières et de leur sensibilité aux liens entre la corruption, la criminalité transnationale organisée et l'instabilité et insécurité au niveau national</p>			
<p>Résultat 3 : l'État met en place des mécanismes de prévention, préparation et réponses aux conflits liés à la transhumance et les capacités des institutions et structures étatiques en charge de la sécurité sont renforcées pour une meilleure prise en charge des problématiques sécuritaires affectant les hommes et les femmes</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>		<p>Indicateur 3 a. Nombre de conflits communautaires résolus par les mécanismes de résolution des conflits (CLPR, comité de paix etc.)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 10</p>	<p>Rapport d'évaluation du projet</p> <p>Rapport de fin de projet</p>	
		<p>Indicateur 3 b. Proportion de la population qui considère que les tensions autour de l'accès aux ressources naturelles ont diminué.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 60%</p>	<p>Rapport d'évaluation du projet</p> <p>Rapport de fin de projet</p>	
		<p>Indicateur 3 c. Niveau de réduction des incidents de conflits liés à la transhumance</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapport d'évaluation du projet</p> <p>Rapport de fin de projet</p>	

(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)

	<p>Produit 3.1 Les couloirs de transhumance sont sécurisés et les capacités opérationnelles des FSI renforcées</p>	<p>Cible : 70%</p>	<p>- Images des couloirs de transhumance sécurisés -Rapport d'activités</p>	
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des balises et signalisation des couloirs de transhumance et des zones de pâturage - Former les FSI aux enjeux de la transhumance et aux techniques de médiation des conflits - Doter les FSI d'équipements logistiques, de moyens de communication et de surveillance. - Organiser les échanges communautaires pour promouvoir la cohabitation pacifique et durable 	<p>3.1.1. Nombre de balises installées Niveau de référence : 0 Cible : TBD</p>	<p>- Images des couloirs de transhumance sécurisés -Rapport d'activités</p>	
	<p>3.1.2. Nombres de FSI formés Niveau de référence : 0 Cible : 50 (Hommes = 35 ; Femmes = 15);</p>	<p>3.1.3. Nombre d'unités dotées par des équipements adéquats Niveau de Référence : 0 Cible : 2</p>	<p>-Listes et supports d'acquisition des équipements logistiques achetés -Rapport d'activités</p>	
	<p>3.1.4. Nombre d'échanges communautaires organisés Niveau de Référence : 0 Cible : 3</p>	<p>3.2.1. Nombre d'étude de perception réalisée</p>	<p>-Listes des participants -Rapport d'activités</p>	
<p>Produit 3.2 Les comités locaux de sécurité (CLS) sont</p>	<p>3.2.1. Nombre d'étude de perception réalisée</p>	<p>- Rapport d'activités</p>		

<p>mieux outillés et contribuent à une meilleure gestion des problèmes de sécurité communautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une évaluation sur les risques de violation des droits de l'homme encourus par les populations transfrontalières, et sur la perception en termes de sécurité de ces populations - Opérationnaliser les comités locaux de sécurité et élaborer des plans locaux de sécurité - Former et sensibiliser les acteurs des comités locaux de sécurité en gestion des conflits, en médiation, ainsi qu'en coordination avec les forces de sécurité et autres acteurs concernés 		<p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>		<p>- Rapport de l'étude de perception</p>	
		<p>3.2.2. Nombre de DLS et de PLS réalisés</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 2</p>		<p>-Rapport d'activités</p> <p>- Rapport des plans locaux disponibles</p>	
<p>Produit 3.3 Les infrastructures agropastorales nécessaires le long des couloirs de</p>		<p>3.2.3. Nbre d'acteurs du CLS formé</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 50 (Hommes = 30 ; Femmes = 20)</p>		<p>-Listes des CLS mis en place et des membres formés</p> <p>-Rapport d'activités</p>	
		<p>3.3.1. Nombre de diagnostic agropastoral réalisé</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>		<p>- Rapport d'activités</p> <p>- Rapport du diagnostic agropastoral</p>	

<p>transhumance sont identifiées et réhabilitées</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic agropastoral - Réhabiliter et optimiser les points d'eaux / puits - Sensibiliser les communautés sur l'importance des infrastructures 		<p>3.3.2. Nombre de points d'eaux/ puits réhabilités</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Images des infrastructures réhabilitées - PV de sélection des entreprises adjudicataires - PV de réception provisoire et définitive - Images des points d'eaux ou puits réhabilités 	
		<p>3.3.3. Nombre d'acteurs sensibilisés</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 100 (Hommes = 60 ; Femmes = 40)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités 	
<p>Produit 3.4. Les mécanismes communautaires d'alerte précoce et de réponse rapide pour la prévention des conflits liés à la transhumance sont mis en place</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic des mécanismes d'alerte communautaire - Former les personnes ressources, les leaders 		<p>3.4.1. Nbre de diagnostic réalisé</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités 	
		<p>3.4.2. Nombre d'échanges communautaires organisés</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des différents mécanismes et des membres - Liste des participants aux échanges 	

	<p>communautaires et les autorités locales sur les techniques d'alerte précoce et les techniques de communication et de gestion des frontières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les acteurs identifiés à l'utilisation de la technologie 	<p>3.4.3 Nombre d'acteurs appuyés à l'utilisation de la technologie</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 30 (Hommes = 21 ; Femmes = 9)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de formation - Listes des FSI formées - Rapport d'activités - Rapport de formation 	
	<p>3.4.4. Nombre de leaders et acteurs sociaux formés et sensibilisés sur les techniques d'alerte précoce et les techniques de communication et de gestion des frontières</p> <p>Niveau de Référence : 0</p> <p>Cible : 100 (Hommes = 60 ; Femmes = 40)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Listes des participants et des leaders formés - Rapport d'activités 		